La Feuille de Foyard de Fey

Bulletin d'information édité par la Municipalité

Février 2023 Numéro 28

L'avenir des passages à niveau ferroviaires de Malécoule et du Châtelard.

Ces sujets ont été débattus lors du Conseil général du 7 juin 2022, au Parlement vaudois à Lausanne.

Passage à niveau de Malécoule

En 2016 déjà, lors de la réfection de la voie ferrée en direction de Bercher, la fermeture du passage à niveau de Malécoule a été évoquée et évitée de justesse. A cette date, cinq passages à niveau non gardés avaient déjà été supprimés.

Au début 2021, de nouvelles compositions de train ont été mises en circulation sur la ligne, équipées de nouveaux et puissants avertisseurs acoustiques.

Plusieurs habitants de notre commune se sont plaints de ce bruit, jugé excessif. La réponse a été que ces avertisseurs, de nouvelle génération, étaient conformes à la législation.

L'Office fédéral des transports à Berne nous a fait savoir qu'un avertissement sonore était nécessaire à chaque passage non gardé pour des raisons de visibilité et de sécurité, mais cette intervention a mis en évidence que les conditions n'étaient ici pas respectées pour exploiter un tel passage à niveau.

La vitesse fut donc réduite, par sécurité, dès le 14 juin 2021 à 30 km/h à cet endroit, en attendant la fermeture de ce passage. La suppression de ce passage à niveau a donc été décidée par l'OFT qui gère l'avancement de ce projet.

Le LEB en Malécoule à 30 kilomètres à l'heure

La pose de barrières aurait un coût approximatif d'environ un million de francs, entièrement à la charge de la commune, ce qui serait beaucoup trop onéreux.

Malgré notre mécontentement et notre opposition à l'idée de voir notre territoire coupé en deux du côté du bois de Bétaz, nous ne pouvons qu'accepter cette fermeture.

Les côtés positifs de cette désaffectation seront la suppression nuisances sonores, le retour à une vitesse normale du LEB et la diminution des risques d'accidents.

Passage à niveau du Châtelard.

Ce passage à niveau, non gardé jusque dans les années 1980, a été équipé de barrières à la suite d'un accident causé par une camionnette qui avait forcé le passage. Cet accident a provoqué le déraillement du LEB dont la motrice s'est retrouvée dans un champ voisin et la démolition de la camionnette, conduite par une jeune femme enceinte. Il n'y a pas eu de blessés mais quelle frayeur ! Il fut donc décidé d'équiper ce passage à niveau de barrières. Cette installation fut payée par le LEB, la commune de Fey et les exploitants des halles du Châtelard après bien des discussions pas toujours très calmes.

Tous les vingt-cinq ans environ, les passages à niveau équipés de barrières doivent être remis à jour techniquement.

Selon les chiffres du LEB, la mise à jour technique qui est aujourd'hui nécessaire, est devisée à une somme totale d'environ 462'000.- francs.

Le montant de cette mise à jour technique étant très élevée pour Fey, nous avons réfléchi avec le LEB, aux différentes variantes possibles et à la répartition des frais.

Trois possibilités s'offrent à nous

La première était la mise à jour technique du passage à niveau. Estimation du coût des travaux à charge de la commune env. 215'000.- francs, le reste à la charge LEB.

La deuxième était la fermeture définitive du passage à niveau, la mise en place d'un itinéraire routier de remplacement par le chemin des Plats et la création d'un chemin piétonnier côté est de la voie, depuis la route de Sugnens pour rejoindre le chemin du Châtelard. Estimation des travaux à charge de la commune 230'000.- francs.

La troisième était la fermeture définitive du passage à niveau, la mise en place d'un itinéraire routier de remplacement par le chemin de St-François et la création d'un chemin piétonnier côté est de la voie, depuis la route de Sugnens pour rejoindre le chemin du Châtelard. Estimation des travaux à charge de la commune Frs 171'000.-.

L'itinéraire routier de remplacement par le chemin des Plats a été jugé trop long. L'accessibilité par la route de Sugnens n'était pas logique et la visibilité sur le chemin mauvaise. La circulation aurait été donc dangereuse. Cette variante n'a pas été retenue.

L'itinéraire routier de remplacement par le chemin de St-François semblait plus logique. La visibilité aurait été meilleure et la circulation simple. Ces travaux ne se seraient réalisés qu'une seule fois et ne seraient pas revenus tous les vingt-cinq ans.

Aucune convention n'ayant été retrouvée à ce jour, une répartition par moitié entre la commune et le chemin de fer a été convenue avec le LEB. Il aurait été possible même que la participation de la commune soit plus élevée, voire totale parce que le passage à niveau est en faveur d'un chemin communal et qu'il y a d'autres accès possibles.

Au vu de toutes ces données, il a donc été décidé par le Conseil général de choisir la première variante et donc de garder ce passage à niveau fonctionnel. Même si nous savons que les charges des entretiens périodiques vont revenir à plus ou moins long terme, le maintien de ce passage à niveau aura l'avantage de garantir la circulation des véhicules qui en ont usage, et surtout d'assurer la possibilité de balades à vélo et de promenades à pied pour nos concitoyens..

François Guignard
Syndic de Fey

Déjeuner des enfants et des aînés

Cette activité, très appréciée des enfants et des aînés, a pu être organisée en octobre 2022 à la grande salle de Fey pour la dernière fois sous cette forme-là en raison de la fermeture prochaine de notre beau collège.

Les enfants et les aînés sont accueillis par une délégation de la municipalité, Cécile Laurent, municipale et Carlos Bujard, municipal.

Et voilà une partie des enfants

Et ça chante, chante, chante !

Que serions-nous sans les dames de la cuisine ? Patricia, Laetitia, Rosa et Alena ont tout préparé.

Deux marmousettes et un marmouset

De gauche à droite Lilas, Elif, Noah. Trois petits marmots qui font régner la bonne humeur autour d'eux et qui n'ont pas leur langue dans leur poche.

A refaire l'année prochaine sous une forme qui reste encore à définir.

La Feuille de Foyard de Fey

Activités de la Jeunesse de Fey

La course aux œufs

Après deux années d'arrêt en raison de la pandémie, la course aux œufs a repris à Pâques 2022, organisée comme chaque année par la Jeunesse de Fey.

Que serait une course aux œufs sans les pétuflards qui agitent leurs pétufles et leurs crousilles ? Qui peut bien se cacher sous ces masques et ces déguisements ? Bien courageux ceux qui oseraient y porter la main.

Sophie Laurent présente la Jeunesse de Fey au public.

La course peut commencer.

Il restera des œufs pour le repas du soir grâce à l'habileté des panetiers. *Arno Papaux.*

Lucien, sa maman Cécile et Caroline.

Pierrot, Eveline, Jean-Jacques et Jean-Louis.

Téléthon 2022

Samedi 4 décembre 2022

Le stand de la Jeunesse de Fey devant l'ancienne poste.

Les activités reprennent

Les enfants chantent «*Il est de retour le joyeux mois de mai*» et s'en vont chercher les œufs dans les maisons du village.

1er mai 1982 – 1er mai 2022

Dès la fin du confinement, les manifestations villageoises ont pu recommencer pour la plus grande joie de toutes et de tous, grands et petits, jeunes et moins jeunes.

Reconnaissez-vous vos enfants ou vos parents ? Certains ont bientôt cinquante ans.

1er mai 1982 sur la place de la laiterie

1er mai 2022 sur la place de la laiterie. La relève est assurée. A Fey, les familles ont de nombreux enfants.

La fête se termine par un repas de crêpes à la buvette du terrain de football

A la cuisine, Virginie Salvisberg, Line Salvisberg, Joey Volery , Patricia Maistrello et Nila Maistrello

L'école à la ferme avec la classe 3P de Fey

L'école dans une salle du beau collège de Fey, c'est super, l'école en forêt, encore mieux ! Mais faire l'école à la ferme, c'est juste extraordinaire.

Voici une petite immersion avec les dix-huit élèves de la classe de Daphné Ravera lors d'une journée à la ferme « Brin d'paille » à la Tuilière d'Oppens.

Nous sommes le jeudi 1er septembre. Il est 8 heures 35 et Albert vient nous chercher avec son car pour nous amener à la Tuilière d'Oppens chez Étienne et Sylviane.

Étienne nous accueille pieds nus avec Sylviane,sa femme et ses trois chiens : Kenji, Kaya et Skippy.

Il nous présente sa ferme et nos explique comment celle-ci a été construite. Nous sommes très attentifs, les chiens aussi d'ailleurs...

Etienne présente sa ferme

Il est temps maintenant de se mettre au travail, la classe se sépare en deux groupes ! Un groupe va ramasser les crottins des chevaux, des poneys et des ânes pendant que l'autre va nourrir les animaux. En même temps que nous travaillons, nous avons le plaisir de découvrir tous les animaux de la ferme. Il y en a énormément.

Mais bientôt, il est l'heure de la récré, nous avalons en vitesse un délicieux morceau de cake de Sylviane avant d'aller jouer un moment dans le paddock des chevaux.

Les élèves à la découverte du travail agricole

La cloche a sonné, nous devons nous rassembler pour nous remettre au travail. Au programme quatre ateliers différents :

1) Pansage des poneys avec Marilène : Nous les avons brossés avant de les promener.

2) Initiation à l'équitation avec Sylviane : Nous avons pu monter Chiffon et nous avons fait quelques tours de paddock, nous étions très impressionnés !

3) Découverte du plan de la ferme avec Daphné : nous sommes allés visiter tous les recoins de la ferme. Nous avons pu observer toutes les « maisons » des différents animaux.

4) Les cultures de la ferme avec Étienne : Étienne nous a présenté quelques céréales ainsi que les machines pour les cultiver.

Nous sentons de délicieuses odeurs, il est l'heure de dîner. Au menu : salade de carottes, rôti de bœuf sauce moutarde, gratin de pommes-de-terre puis crumble aux mirabelles du jardin. Nos papilles s'en souviennent encore !

L'après-midi, nous sommes allés visiter les machines agricoles de l'entreprise Schaerer. Nous avons pu faire semblant de conduire une moissonneuse-batteuse ! C'était vraiment impressionnant. Nous sommes également allés voir les taureaux.

Visite des machines de l'entreprise Schaerer

Nous avons ensuite fait de la délicieuse purée de pommes que nous avons pu ramener à la maison.

Quel plaisir d'apprendre à la ferme !

Nous nous réjouissons déjà d'y retourner.

Daphné et ses élèves

Police de proximité

La présence visible de ce véhicule dans lequel est installé un poste mobile de gendarmerie ainsi que son équipage est destinée à lutter contre les sentiments d'insécurité. L'arrivée régulière du poste mobile, en plusieurs endroits du Canton, avec des patrouilles à pied ou à vélo, renforce la sécurité publique sur le territoire communal et rapproche la Gendarmerie de la population des villages.

Ce poste mobile est présent dans notre commune plusieurs fois par année. Les dates sont communiquées au pilier public.

Le poste mobile en station à Fey au mois d'août 2022.

Les tâches principales sont

- les contacts avec les citoyens
- les patrouilles pédestres et cyclistes
- les enregistrements de dépôts de plaintes pénales*
- les conseils de prévention routière ou criminelle
- les annonces de pertes de documents officiels
- l'enregistrement des objets perdus ou trouvés
- les conseils pour les établissements d'attestations
- la prévention des problèmes d'incivilité.

Attention ! Le délai pour le dépôt d'une plainte pénale à partir du moment du délit est de 1 an si l'auteur est inconnu et de 3 mois si l'auteur est connu. Il ne faut pas hésiter à se renseigner le plus tôt possible auprès de la Gendarmerie.

Une patrouille à vélo, août 2022.

Le spectacle des écoles de Fey

La danse des Indiens

La danse des petites fourmis

Et voilà les docteurs et les doctoresses

A la fin du mois de juin 2022, les trois classes de Fey ont donné un dernier spectacle inspiré du livre « L'histoire de la petite fourmi qui voulait déplacer des montagnes ».

Les classe 1-2P de Francine Giltay et Véronique Gonthier ont présentés deux tableaux où l'on a pu admirer de jolies danses de dragons colorés et d'Indiens au rythme dans la peau.

La classe de 4P de Daphné Ravera a mis le feu sur Soprano avec de véritables costumes de pompiers accompagnés de flammes humaines. Leur deuxième apparition en noir et blanc représentait, elle, de mignonnes petites fourmis.

La classe de 5P de Enora Cudré-Mauroux a fait elle aussi deux apparitions. L'une avec des sketchs de docteurs suivi d'une danse et l'autre avec des hommes de Cro-Magnon sur la célèbre chorégraphie de « Jerusalema ». Elle s'est également occupée de toute la partie théâtrale que les enfants ont affronté avec brio.

Pour le final, le collège a chanté, sur la mélodie d'Henri Dès « On ne verra jamais », des paroles résumant l'entier du spectacle.

Un apéritif offert par la commune, étoffé par les mets des parents d'élèves, a suivi le spectacle.

Une fois de plus, parents, enfants et enseignants ont passé une excellente soirée !

Le final toutes et tous en chœur

Les classes du collège de Fey

Activités des aînés et aînées en 2022

Les activités des aînés et des aînées de Bercher et environs ont repris au printemps 2022. Ces activités sont ouvertes à toutes et à tous. Elles sont gratuites. Une nouvelle équipe de bénévoles s'est mise en place. La FEFEFE les félicite et remercie aussi l'équipe sortante pour son dévouement sans relâche pendant de très nombreuses années.

Mardi 13 septembre à La Fouly.

Le repas du printemps 2022.

Un repas a été offert par les communes de Bercher, Fey et Rueyres à tous les seniors de ces trois villages.

Le public écoute le pasteur Vincent Guyaz de Bercher avant le repas. Ce message court parce que Ventre affamé n'a pas d'oreilles.

Un excellent repas, préparé par la boucherie Vuissoz de Bercher, et été servi par des dames bénévoles.

La course d'automne 2022

Mardi 13 septembre, une balade en car a emmené une cinquantaine de seniors à Martigny pour admirer l'élevage des saint-bernard avant de les conduire à La Fouly pour un excellent repas. Une dégustation de vins et de fromages à Fully a terminé cette journée passée dans la bonne humeur et le plaisir de se revoir.

D'autres activités sont prévues lors de l'hiver 2022 – 2023. Des informations seront communiquées en temps utile.

Les nouveaux bénévoles sont Renée Auberson, Michel Auberson, Yves Jaunin, Michèle Dutoit, Florence Rufenacht, Jean-Michel Rufenacht, Béatrice Recordon, Nicole Willems et Danielle Ackeret.

Renseignements Michèle Dutoit à Fey, 021 887 75 41.

Les enfants du collège de Bercher dans une de leur production musicale.

Fête de la nature – Balade au fil du Sauteruz

Pour la seconde année consécutive la Commune de Fey a participé à la Fête de la Nature. Pour cette dixième édition qui avait pour but de mettre en avant les écrins de nature des communes, nous avons organisé une balade le long du Sauteruz afin d'y présenter les richesses naturelles ainsi que les différentes traces d'anciennes activités humaines qui jalonnent ce vallon.

Une soixantaine de personnes, venant de Fey et d'ailleurs et même de Montreux, étaient au rendez-vous le samedi 21 mai pour une balade d'environ trois kilomètres. Deux de nos municipaux, Cécile Laurent, archéologue, et Loïc Liberati, biologiste, ont mené les participants à la découverte de cet affluent de la Menthue, des chemins creux, de l'ancienne prise d'eau permettant le fonctionnement du moulin Pacot, en passant par les falaises de molasse et les anciens lits de rivière reconquis par la végétation.

Après avoir dû traverser un passage à gué et remonter le sentier pour sortir du vallon, l'après-midi s'est terminé par une petite agape.

Petit florilège des thèmes abordés :

Le Sauteruz

Le Sauteruz prend naissance sur le territoire de la commune de Montilliez, entre Poliez-le-Grand et Sugnens, et parcourt presque quatorze kilomètres avant de se jeter dans la Menthue à la hauteur de Bioley-Magnoux. Du latin saltus signifiant la forêt, et rivus le ruisseau, le ruisseau de la forêt trace effectivement une bonne partie de son lit dans les bois. Le Sauteruz reçoit aujourd'hui les eaux traitées par la STEP de Fey, ainsi que les écoulements d'eaux claires qui s'y acheminent par les grilles et les collecteurs de notre commune. Il est donc important de ne pas déséquilibrer la biologie de notre STEP en déversant tout et n'importe quoi dans nos eaux usées (voir article page XX de cette édition), ni de jeter de déchets dans les grilles d'évacuation. Vos balades au bord de notre Sauteruz n'en seront que plus belles.

La dynamique alluviale

Le ruisseau du Sauteruz a conservé un lit naturel sur une grande partie de son tracé, lit naturel qui est soumis à des variations de débits suivant les alternances de périodes pluvieuses et de périodes plus sèches. Le paysage du Sauteruz peut donc être naturellement changeant, selon le rythme et l'intensité des précipitations de notre région, d'une année à l'autre, d'une décennie à l'autre, voire d'un siècle à l'autre. Les zones régulièrement perturbées par cette dynamique sont souvent des places intéressantes en termes de biodiversité où les espèces dites rudérales, ou pionnières peuvent y trouver des habitats favorable, absents des milieux plus stables que constituent par exemple les forêts environnantes. Mais ces zones sont également les plus sensibles à l'invasion par certaines espèces exotiques envahissantes, telles que la renouée du Japon ou l'impatience glanduleuses, toutes deux présentes le long de la Menthue.

La prise d'eau et le canal du moulin Pacot

La plus ancienne citation du Moulin Pacot remonte vraisemblablement au 14ème siècle. En effet plusieurs documents d'archives font référence à des transactions impliquant Othon et Ebal de Belmont, seigneurs du château du Bourjod, qui reçurent le moulin de Pacot et le four de Pailly en l'échange d'une cense (fermage). Si le moulin Pacot existait donc déjà à la fin du Moyen Age, son activité a perduré jusque dans les années 1930. Aujourd'hui subsistent encore plusieurs vestiges de son activité, notamment la prise d'eau et le canal d'alimentation en eau (bief).

Plan cadastral de Fey de 1844. On aperçoit le barrage en travers du Sauteruz. Il pemettait de dévier l'eau du ruisseau dans le bief du moulin. Archives cantonales vaudoises, Gb 89 b, folio 54

La prise d'eau comprenait ici un barrage, vraisemblablement en bois, qui permettait de dévier l'eau dans le bief. Son entrée était commandée par une vanne dont la maçonnerie est encore en place. L'alimentation en eau d'un moulin comprend presque toujours un bief de dérivation. Le but est de créer une hauteur de chute suffisante pour aboutir contre ou au-dessus de la roue du moulin. Le bief du moulin Pacot est encore visible sur presque toute sa longueur. D'ailleurs le chemin pédestre qui a été emprunté lors de cette balade suit son itinéraire sur plusieurs centaines de mètres. Ce canal mesure un peu plus de mille mètres. Mais selon l'emplacement des moulins, cela pouvait être encore plus long. Un tel aménagement nécessitait de gros efforts logistiques. Il fallait creuser les tranchées pour les canaux, travailler la molasse à la pioche par endroit, aménager des voies aériennes. D'ailleurs son lit nécessitait un entretien fréquent, curage, enlèvement des déchets de bois et des feuilles qui le comblent peu à peu.

Carte générale de Pailly en 1704. Détail du tracé du canal du moulin Pacot. Archives cantonales vaudoises, Gc 1097-1

Un ancien axe direct entre Fey et Pailly ?

En plus des vestiges d'aménagements en lien avec les moulins, d'anciens itinéraires routiers sont encore visibles à proximité du Sauteruz, notamment un ancien chemin, creux par endroits, qui reliait le territoire de Fey à celui de Pailly. Les chemins creux naissent de l'effet combiné entre l'érosion et le passage des hommes, des bêtes et des véhicules. Un sous-sol tendre, de la terre ou de la molasse comme dans nos régions, et un minimum de pente favorise son apparition. Un chemin creux peut aussi résulter de travaux de creusement, mesures prises pour égaliser la pente ou corriger les effets d'ornières. Souvent, plus le chemin creux est profond et plus il a été utilisé longtemps. Celui-ci était en tout cas déjà en usage dans la première moitié du 18ème siècle car il apparaît sur le plan cadastral de Fey de 1744. Mais on ne sait pas encore depuis quand exactement il est utilisé. Cela dit, il n'est pas impossible qu'il remonte au Moyen Age voire à l'Antiquité.

Loïc Liberati, municipal, et Cécile Laurent, municipale

Un public nombreux franchit le pont du Sauteruz qui relie Rueyres à Fey puis à Vuarrens. Ce pont a été en usage pendant de nombreuses années afin de donner la possibilité aux citoyens de Bercher et de Rueyres d'aller voter à Vuarrens, chef-lieu du cercle électoral.

Analyse du réseau d'eau

Chaque fin d'année, il est demandé à nos concitoyens propriétaires de transmettre au boursier communal la valeur indiquée sur le compteur d'eau de leur bâtiment afin d'établir la facture annuelle de leur consommation d'eau. En additionnant l'ensemble des données reçues, et en y ajoutant la consommation mesurée au sein des bâtiments communaux, il nous est possible de comparer l'entier de la consommation de notre village au volume d'eau acheté à l'AIAE (Association Intercommunale d'Amenée d'eau d'Echallens et environs). Ceci nous permet de prendre conscience des pertes d'eau potable au sein de notre réseau.

La comparaison avec les chiffres obtenus à la fin de l'année 2021 nous a montré que notre réseau subissait une perte d'environ 30% de l'eau qui nous était livrée, perte beaucoup trop importante pour cette ressource si précieuse, d'autant plus en cette année où la sécheresse n'aura pas épargné nos nappes phréatiques.

Nous avons donc logiquement fait appel à une entreprise spécialisée qui a procédé à l'écoute de notre réseau durant la nuit du 3 au 4 mai 2022 à l'aide d'une soixantaine de micros disposés sur les vannes. Cette analyse a permis la détection de deux fuites importantes. La première était localisée sur une conduite privée, entre la vanne de concession et le compteur du bâtiment (pertes estimées entre 10 et 20 litres par minute). La seconde se trouvait au pied d'une borne hydrante vieillissante (pertes d'environ 5 litres par minute), située devant la chocolaterie. La conduite concernée par la première fuite a pu être remplacée, quant à la borne hydrante, elle a pu être démontée (et la fuite ainsi circonscrite) et devrait être remplacée à l'heure de parution de cette édition de la FEFEFE.

Les réparations ayant été faites au cours de cette année nous connaîtrons la baisse effective du volume d'eau perdue en comparant les chiffres de 2022 et 2023.

Position des micro posés pour l'écoute de notre réseau durant la nuit du 3 au 4 mai 2022 (Rapport GéoNRJ du 5 mai 2022).

Nous constatons déjà une légère baisse de l'eau achetée en 2022, avec 59'687 m3 fournis par l'AIAE, contre 61831m3 en 2021.

Il est malheureusement inévitable de subir des pertes au sein d'un réseau de plusieurs kilomètres de conduite. Mais il important de rester vigilant à ce que ces pertes soient dans la mesure du possible réduites au minimum.

Restez vigilant !

Si lors d'un de vos déplacements au sein de notre commune vous entendez de l'eau couler dans une grille d'évacuation d'eau claire alors qu'il n'a pas plu depuis plusieurs jours, merci d'en avertir notre municipal des eaux, Loïc Liberati (**078 740 16 61**, loic.liberati@ik.me), il est possible en effet que cette eau provienne d'une fuite qu'il sera alors important de localiser et de réparer.

Loïc Liberati, municipal

Lydia, créatrice de bonheur

Situé à Fey, dans le canton de Vaud, l'atelier de Lydia regorge de petits trésors pour remercier vos proches.

Lydia, créatrice passionnée, a fondé Verretige, une marque de cartes originales qui allient petites phrases de remerciement et pendentifs porte-clés.

Avec ces cartes de vœux aux formules bien pensées, vous pourrez remercier un proche, déclarer votre flamme ou féliciter une amie.

Les « Petits mots qui (s') accrochent » de Verretige transforment une simple carte de remerciement en porte-clés original qui surprendra votre entourage. Ces pendentifs et porte-clés feront le bonheur de leur propriétaire.

Anne et Lydia à Echallens lors d'un marché floklorique

Sophie et Anne à la même occasion

Verretige : artisanat et partage

Lydia, la créatrice de Verretige, est passionnée depuis toujours par l'artisanat et les bijoux. Cette passion l'a conduite dans l'apprentissage de la technique du verre filé pour créer des bijoux sur mesure. Le travail des baguettes de verre de Murano lui permet d'obtenir des perles uniques, véritables œuvres d'art.

Boucles d'oreilles, bracelets, colliers, la boutique Verretige regorge de bijoux faits main et originaux. Lydia propose d'ailleurs des ateliers pour apprendre la technique du verre filé.

Venez découvrir cet art ancestral le temps d'une soirée ou d'un enterrement de vie de jeune fille. Et vous aussi, devenez créatrice de bijoux durant quelques heures.

Devenez créateur.trice de bijoux !

Situé à Fey, dans le canton de Vaud, l'Atelier Verretige vous propose des initiations pour créer vos propres bijoux en verre.

Lydia, créatrice de Verretige, anime des ateliers pour apprendre la technique du verre filé. Cet art ancestral permet de créer des perles en verres uniques pour réaliser des bijoux originaux. Le temps d'une soirée ou d'un enterrement de vie de jeune fille, venez créer vos propres bijoux sur mesure.

Partagez un bon moment entre ami.e.s et devenez créateur.trice de bijoux durant quelques heures.

Une passion partagée

Lydia est passionnée depuis toujours par l'artisanat et les bijoux. Cet amour des belles choses l'a conduite dans l'apprentissage de la technique du verre filé. Cet art permet de créer des perles uniques avec du verre de Murano chauffé puis façonné. Le verre filé permet d'obtenir des perles uniques, de véritables œuvres d'art. Lydia vous propose différents ateliers pour venir découvrir et apprendre à fabriquer vos propres perles en verre.

À votre disposition

L'atelier boutique Verretige, situé à Fey, vous accueille pour venir découvrir l'art du verre filé et partager un bon moment de convivialité :

- Soirée d'initiation au verre filé,
- Atelier pour un enterrement de vie de jeune fille,
- Anniversaire entre amies,
- Soirée d'entreprise.

Lydia est heureuse de vous accueillir au sein de son atelier pour vous transmettre sa passion.

Lydia

Pour en savoir plus: hello@verretige.ch

plus d info: https://verretige.ch/

Le self Jaunin à la route d'Echallens

Une nouvelle façon de vendre des produits locaux – La vente en self-service

Au numéro 18 de la route d'Echallens, le self Jaunin est ouvert de 8 heures à 20 heures, 7 jours sur 7.

On y trouve des produits locaux, farines de toutes sortes, huiles pressées à froid, charcuterie de campagne, fromages de la région, glaces, œufs, divers pains, des pommes de terre et bien d'autres choses encore. Le dimanche matin il y a en plus de la tresse, des pains au chocolat et des croissants.

Téléphone: 079 290 34 75

Marc Jaunin et Laetitia Crausaz

Horaires

Lundi	08:00 - 20:00
Mardi	08:00 - 20:00
Mercredi	08:00 - 20:00
Jeudi	08:00 - 20:00
Vendredi	08:00 - 20:00
Samedi	08:00 - 20:00
Dimanche	08:00 - 20:00

Halloween 2022

Deux jeunes monstres faciles à apaiser avec quelques douceurs.

Personnes de l'année 2022

Willy Métraux, encore à l'ouvrage à 99 ans.

Karine, une de nos postières, distribue toujours le courrier avec le sourire.

Ernest Dutoit, irremplaçable grand-papa de toute sa rue.

Daphné, une des maîtresses de notre beau collège. Qui oserait rajouter quelque chose ?

Stéphane, boursier communal, sait prendre de la hauteur pour ne jamais laisser seuls les contribuables que nous sommes et comme le Père Eternel veille sur ses administrés depuis le Haut des Cieux.

Mieux vaut voir sa photo dans la FEFEFE que son nom dans la page froide de 24H

La Feuille de Foyard de Fey

Roger Roulin sur son tracteur en 2022

Un destin exceptionnel grâce à des gens exceptionnels

Roger Roulin heureux de vivre après deux opérations thoraciques

Cet article est un message de reconnaissance adressé au système médical suisse en général, à la médecine actuelle et au personnel hospitalier, celui de l'EHNV et du CHUV en particulier, pour sa compétence, son empathie, sa disponibilité, sa franchise et sa gentillesse.

Roger Roulin, qui est né en 1952, est une personne de notre région. Il a été et il est encore actif dans le domaine de l'agriculture biologique et dans celui de la fabrication de produits agricoles par l'entreprise Somagri à Fey. Il a exploité pendant longtemps un domaine agricole biologique à Ogens et à Fey.

Somagri ou Société de matériel agricole est une petite entreprise située au chemin du Châtelard à Fey. Elle est active depuis 1978 dans l'élaboration de produits alimentaires minéraux pour les animaux, sous la forme de compléments vitaminés. Cette entreprise compte de deux à trois employés. Roger Roulin a l'intention de la remettre à sa fille d'ici quelque temps

Le début des difficultés

C'est le 6 juillet 2014 que des difficultés médicales, dignes d'un roman d'aventure, ont commencé. Ce fut le départ de huit années de soins, suivis et efficaces, qui ont permis à Roger Roulin de mener une vie presque normale sauf en période d'hospitalisation. C'est lors d'un effort soutenu que Roger Roulin, personne très active qui n'a jamais fumé, a ressenti une vive douleur dans la poitrine. Il s'en est rapidement suivi un affaissement, une chute avec une perte de conscience momentanée, de la peine à respirer et une faiblesse générale. Un caillot de sang avait bloqué un ventricule et menaçait d'arrêter le cœur. Conduit en urgence à l'EHNV, l'hôpital d'Yverdon, il a été très rapidement pris en charge par le docteur Jean-Christophe Laurent, originaire de Fey, médecin urgentiste à cette époque, qui a prodigué des soins pour remettre en route un cœur qui venait de cesser de battre. Il a été transféré sans tarder au CHUV, en hélicoptère. Des soins cardiaques continus lui ont été prodigués en vol avec la pose des plaques fournissant des impulsions électriques sur la poitrine qui ont laissé des traces pendant quelques temps.

Les soins au CHUV – La pose de stents puis d'une pompe intérieure

C'est le professeur Eckert, directeur du CHUV actuellement, qui est intervenu, dans le cadre des soins intensifs, en faisant poser des stents afin de rétablir les fonctions ventriculaires.

Après trois mois d'hospitalisation environ, Roger Roulin a pu rentrer chez lui mais avec une insuffisance cardiaque grave qui, peu à peu, menaçait de dégrader des autres organes de son corps. C'est pourquoi, au mois de mai 2015, la pose d'une assistance ventriculaire lui a été proposée. Il s'agit d'une pompe intérieure qui rétablit la circulation de manière continue à partir d'un cœur qui manque de force. Cette pompe est alimentée par une batterie extérieure pendant la journée mais branchée sur le secteur pendant la nuit. Cette opération, très réussie, a rapidement montré son efficacité et Roger Roulin a pu reprendre des activités presque normales jusqu'en 2016, soit pendant une année et demie.

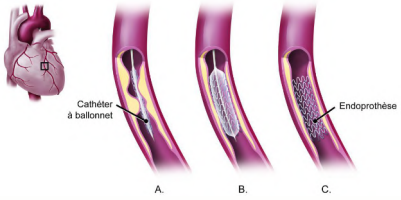

Qu'est-ce qu'un stent ?

Un stent est un petit treillis métallique, serti sur un ballon d'angioplastie initialement dégonflé. Le stent est inséré jusqu'à la zone coronaire pathologique où il est déployé et mis en place par le chirurgien à partir d'une veine du poignet dans la plupart des cas. Certaines personnes peuvent en porter plusieurs pour rétablir une circulation normale dans le cœur.

La greffe du cœur

Une pompe cardiaque intérieure, aussi perfectionnée soit-elle, n'assure pas toutes les fonctions d'un cœur normal. Elle pompe le sang de manière continue alors que le cœur normal, lui, travaille par pulsations.

C'est pourquoi une greffe du cœur a été proposée à Roger Roulin qui à soixante-quatre ans avait encore l'âge éligible pour cette intervention. Cette opération a été un succès mais des complications n'ont pas tardé à arriver. Une vasculite, réaction immunitaire soignée à la cortisone, s'est mise à affaiblir son squelette en suscitant une ostéoporose. Cette ostéoporose, a provoqué plusieurs fractures pathologiques soit cinq fractures successives par tassement de la colonne vertébrale, fractures qui ont été consolidées par des injections de résine dans les vertèbres endommagées. La situation s'est alors stabilisée pour le mieux jusqu'en 2020.

Le dispositif d'assistance ventriculaire de type Heartware de modèle américain

Il s'agit d'une pompe électrique implantée dans le thorax au cours d'une intervention chirurgicale, dans la poche qui entoure le cœur (l'espace péricardique). Cette pompe est directement connectée au cœur au niveau de la partie inférieure du ventricule gauche, où elle reçoit le sang enrichi en oxygène et le propulse vers l'aorte, en jet continu. Une fois dans l'aorte, le sang peut circuler dans le reste de l'organisme.
Son débit est réglable depuis l'extérieur par le médecin pour l'adapter aux besoins de l'organisme du patient.
Un câble de transmission est raccordé à la pompe. Il sort de l'organisme au niveau de l'abdomen par une petite incision dans la peau, puis se branche sur le contrôleur externe qui dispose d'une alimentation électrique.

Ce dispositif est destiné aux malades gravement atteints qui sont dans l'attente d'une greffe du cœur ou aux personnes trop âgées pour pouvoir bénéficier d'un don d'organe.

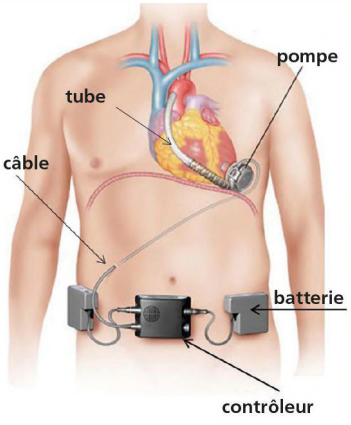

Le dispositif complet n'est pas trop encombrant. L'alimentation électrique des premiers systèmes tenait dans un sac à dos.

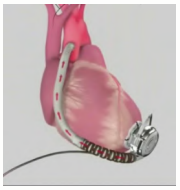

La pompe implantée en bas du cœur.

Comment un cœur greffé fonctionne-t-il ?

Comment un greffon déconnecté du système nerveux provenant du cerveau peut-il fonctionner sans impulsions électriques ? C'est le système hormonal du sang qui fait varier les battements du cœur selon les émotions ou les efforts à fournir. Ce système est un peu plus lent que le système nerveux mais il est tout de même suffisamment efficace pour permettre des changements de rythme presque normaux.

Un questionnement au moment de recevoir un cœur étranger dans sa poitrine

Une greffe du cœur n'est pas une opération anodine. Le patient va perdre son cœur pour recevoir celui d'une personne inconnue, décédée accidentellement. Ce cœur va-t-il manquer à une autre famille, ou à une personne plus jeune qui aurait aimé vivre encore plusieurs années ? Ce sont là des questions lourdes de sens qui se posent lorsque l'opération est annoncée. Mais les médecins savent rassurer les personnes dans l'attente d'une telle intervention. Les dons d'organes et les greffes font partie d'un système médical dont le patient n'est que l'un des éléments. Il ne faut pas se poser trop de questions et ne pas prendre le destin du donneur sur soi. Mais il est rassurant d'apprendre tout de même qu'un cœur malade dont on va faire l'ablation possède encore des parties saines, des valvules par exemple, qui seront destinées à d'autres patients, moins atteints. Mais les personnes greffées, et Roger Roulin en particulier, développent tout de même un fort sentiment de gratitude envers le donneur et envers sa famille qui a autorisé ce don.

Rechute en 2020

Mais en 2020, cette situation satisfaisante se gâte. Le cœur greffé se blesse à cause d'un infarctus de la coronaire centrale du ventricule gauche ce qui est rare sur un greffon mais qui peut arriver. Et voilà Roger Roulin de retour au CHUV pour deux à trois semaines avec des soins médicamenteux très puissants et la perspective d'une nouvelle opération cardiaque ce qui aurait été la troisième. Cette opération n'a pas été pratiquée en raison de la pandémie à son maximum à cette période. Cependant, les puissants médicaments ayant produit suffisamment d'effet, il a pu rentrer chez lui mais avec une diminution évidente de sa capacité cardiaque, réduite à 50% d'un fonctionnement normal pour des tâches demandant des efforts moyens. L'opération prévue pourrait tout de même encore être effectuée en cas de besoin. En attendant cette éventualité, sa vie suit son cours de manière satisfaisante et agréable.

Rien ne vaut la vie

Huit ans après le début de sa maladie Roger Roulin est toujours parmi nous, heureux de pouvoir constater que la vie mérite encore très largement d'être vécue. Certains pensent parfois que la vie ne vaut rien mais les épreuves montrent, surtout quand elles sont surmontées, que rien ne vaut la vie.

J.-Marc Laurent

Coupe du monde de raisinée

Du vendredi 14 au dimanche 16 octobre 2022 s'est tenue la première Coupe du Monde de Raisinée, à Poliez-le-Grand, à l'initiative de l'Association du four à pain.

Si le terme de Coupe du monde est un peu pompeux et prête à sourire, il n'en reste pas moins que la raisinée est un produit ancestral et qu'il a sa place dans notre patrimoine immatériel et mérite d'être célébrée dignement.

Cette compétition, bon enfant comme on sait les faire chez nous, a opposé vingt-huit équipes qui ont tout mis en œuvre pour réussir ce nectar, et, si possible, faire le meilleur du monde. C'est plutôt dans un esprit de jeu que la Confrérie du Bien Manger Vaudois, dont l'adresse est à Fey, chez son président, a organisé une cuite (au sens honorable du terme), dans le chaudron de la Jeunesse.

Une partie du groupe central d'organisation.

Mise en flacon du nectar pour le concours.

Après de nombreux préparatifs, c'est vendredi matin au pressoir de notre village que les choses sérieuses ont commencé pour nous, par le pressurage des pommes et des poires pour en extraire le jus nécessaire. Puis, samedi matin, tout a été apporté et mis en place à Poliez-le-Grand.

Le feu a alors été allumé et la préparation a débuté pour durer presque vingt-quatre heures. Deux membres assidus de notre Confrérie ont tenu toute la nuit, alors que de nombreux membres se sont aussi relayés durant ce temps afin que dimanche notre production puisse participer à la dégustation et au concours. Finalement, c'est une équipe de St-Légier qui a gagné, avec une raisinée pure poire, mais cela n'empêche nullement que la nôtre a aussi été excellente, et s'est vendue comme des petits pains (à la raisinée). D'ailleurs, toute la Confrérie (que vous pouvez rejoindre volontiers en contactant son Président ou par mail bienmangervaudois@gmail.com) se réjouit déjà de pouvoir relancer une nouvelle préparation.

Sven Eggenberger, président

Pollution à la STEP de Fey

Illustration de Camille

Dans la matinée du mercredi 23 novembre 2022, l'exploitant de notre STEP, Yoann Maillard de Bercher, nous signalait que de l'huile de vidange arrivait à notre STEP. Une telle pollution peut être fatale pour l'équilibre du traitement de nos eaux usées, il faudrait alors de longs jours pour retrouver un traitement opérationnel. Plus grave encore, elle pourrait souiller l'affluent du Sauteruz, ainsi que le Sauteruz lui-même dans lesquels sont rejetées nos eaux traitées. Il était donc urgent d'agir et de faire vidanger cette fosse pour évacuer l'huile présente avant qu'un de ces deux scénarios ne se produise. Ce fut chose faite dès le lendemain matin grâce à l'intervention d'une entreprise spécialisée.

Ces quelques litres d'huile de moteur ne peuvent provenir que d'un acte inconscient d'un individu qui a dû se dire qu'il était judicieux de vider ces hydrocarbures dans un évier ou dans des toilettes. Malgré nos efforts pour tenter de remonter à la source de cette pollution, il ne nous a malheureusement pas été possible de trouver le coupable afin de de lui faire prendre conscience de son erreur.

Cela fait des années que les autorités tentent de faire passer le même message : les eaux usées ne sont pas une poubelle où tout peut y être jeté ou évacué. Un article publié dans la FEFEFE de 1998 résumait parfaitement les pratiques à bannir. 24 ans plus tard, le message reste le même !

Notre STEP et nos rivières remercient d'avance pour l'attention que vous consacrerez à la lecture des quelques règles élémentaires présentées ci-contre.

Loïc Liberati, municipal

TYPES DE PRODUITS	OÙ LES JETER	CONSÉQUENCES
Épluchures fruits et légumes	Compostage, déchets ménagers	Coûts de traitement superflus.
Les substances chimiques peinture, solvants, diluants, et hydrocarbures	Déchetterie	Perturbations sur le fonctionnement des stations d'épuration.
Les médicaments	Pharmacie	Molécules non traitées par les stations d'épuration : conséquences directes sur la physiologie des organismes aquatiques.
Les huiles et les graisses friture, cuisson, huile de vidange...	Déchetterie	Diminution des performances des stations d'épuration.
Les objets solides : les mégots, les couches, les protections hygiéniques, les cotons tiges, les rouleaux de papier-toilettes.	Poubelles	Obstruction, détériorations des pompes de relevage, ayant un impact sur le coût de l'assainissement.

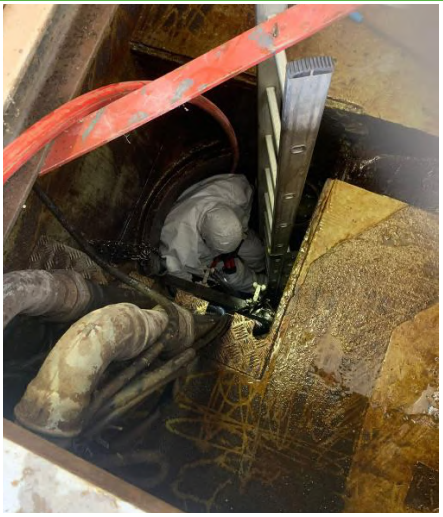

1ère photo: Pollution à l'huile de moteur constatée à l'arrivée des eaux usées de notre STEP.

2ème photo: Intervention d'urgence une entreprise spécialisée pour enrayer la pollution.

***3ème photo:** Un sacré job...*

Abattage d'un foyard plus que centenaire dans la forêt dite des « Courtillouds »

(forêt située après le pâturage communal à gauche en direction d'Echallens)

Le 3 décembre 2022, a eu lieu la traditionnelle mise de bois sur pied de la commune de Fey. Cette mise aux enchères de bois de la commune (essentiellement du feuillu pour du bois de feu) s'est déroulée en présence du municipal Loïc Liberati, du garde forestier Gaëtan Fässler et des miseurs.

Selon la nouvelle législation en vigueur, les arbres misés sont abattus au nom de la commune par du personnel qualifié, en la personne de Patrick Pesquet.

Un vénérable hêtre, ou foyard, a été misé dans le lot n°1. Cet arbre d'environ 30 mètres de hauteur, de 90 cm de diamètre au pied et d'un volume estimé à 7.5 m3 a été adjugé à Matthias Saffore.

Pourquoi cette arbre, témoin du passé, a-t-il été misé ?

Des signes de fatigue et de pourriture ont été décelés sur cette plante. Le tronc était parsemé de trous de pic, de signes de pourriture du tronc et les branches principales de la couronne de l'arbre commençaient à sécher. Ce sont là tous les signes d'un dépérissement. Les sécheresses successives et l'âge ont sonné le glas de ce spécimen.

L'arbre avant son abattage

Afin de tirer encore une valeur énergétique du bois sous la forme de bois de feu et pour sécuriser le chemin en évitant la chute de l'arbre ou des chutes de branches, le temps était venu de l'abattre.

Lors de la préparation de l'abattage le 26 décembre 2022, nous avons remarqué une gravure sur le tronc indiquant l'année 1923.

Selon les connaissances et les dires de nos anciens, cet arbre avait survécu à une tempête qui a eu lieu en 1923.

La gravure de l'année 1923

La gravure ne doit vraisemblablement pas dater de cette période-là car elle aurait certainement disparu par le fait de l'accroissement de l'arbre et le renouvellement naturel de l'écorce. Cela est peut-être une marque de « souvenir » qui a été apposée par un promeneur, un ancien municipal ou un garde forestier il y a plusieurs années en arrière. Le style de l'écriture peut quand même faire penser que cela fait longtemps que cette gravure a été faite.

À la suite de l'abattage, nous avons examiné le tronc et nous avons pu remarquer les différences d'accroissement des cernes de l'arbres et les traces d'anciennes blessures du tronc. Cela est typique d'une tempête car les arbres restants ont souvent été blessés par les arbres qui ont versé à proximité. Ils sont également mis subitement en lumière et peuvent de ce fait s'accroître plus vite.

En comptant rapidement depuis ces traces, nous avons trouvé environ une centaine de cernes. Ce sont ceux qui correspondrait donc à cette fameuse tempête de 1923.

En estimant les cernes très serrés d'avant 1923, nous pouvons penser que cet arbre devait avoir entre cent trente et cent quarante ans. On peut donc imaginer tout ce que cet arbre a vu pendant ces années-là, l'arrivée du LEB, la construction de la route cantonale, l'assainissement des marais du pâturage, les tempêtes, etc.

L'abattage d'arbres, respectivement les coupes de bois, font partie de la gestion de nos forêts. Le renouvellement et le rajeunissement des peuplements permettent de laisser la place à des arbres plus vigoureux, de bonne qualité et de prévenir les dégâts dus aux nuisibles et aux changements climatiques.

Espérons que les essences, soit les sortes d'arbres, que nous connaissons, telles que le foyard qui est l'emblème de notre village, pourront se maintenir dans notre région. Mais l'adaptation aux changements climatiques se fera par l'apport de nouvelles essences et de nouvelles techniques de gestion de nos forêts.

Rédigé par Patrick Pesquet
Photos de Matthias Saffore

Les traces de blessures et le changement d'accroissement de l'arbre à la suite de sa mise en lumière après la tempête.

L'arbre une fois abattu.

Zoom sur les cernes centraux

Tuilière d'Oppens

La Tuilière d'Oppens forêt-bois sàrl est une société de bûcheronnage qui appartient au triage de St Cierges et environs dont notre commune fait partie, ainsi qu'au triage de Molondin. La Commune de Fey fait régulièrement appel à cette société pour divers travaux forestiers. En plus des interventions en forêt, les employés de la Tuilière peuvent aussi exécuter de nombreux travaux pour les particuliers.

En voici quelques exemples :

- petites constructions (tables, bancs, bassin, barrières)
- entretien de chemins, renvoi d'eau
- vente de bois et de plaquettes forestières
- fourniture de bois scié qui provient des forêts de la région.

L'équipe de la Tuilière d'Oppens forêt-bois sàrl est à votre disposition pour répondre à vos questions par courriel ou par téléphone aux coordonnées suivantes

Monsieur Jean-Philippe Deriaz
079 449 22 65
jean-philippe.deriaz@vd.ch

Madame Stéphanie Vernez
079 469 62 88
stephanie.vernez@vd.ch

Tuilière d'Oppens forêt-bois sàrl
La Tuilière 9, 1047 Oppens VD
021 887 6645

Présentation de l'inventaire des arbres remarquables d'importance cantonale

Une nouvelle loi cantonale sur la protection de la nature est entrée en force le 1er janvier 2023, la Loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager (LPrPNP). Elle remplace la loi sur la protection de la nature, des monuments et des sites (LPNMS) qui date de 1969. Ceci a plusieurs implications pour les concitoyens ainsi que pour les communes, notamment pour ce qui touche à la protection du patrimoine arboré.

Il y est en effet demandé aux communes de réaliser, dans un délai de cinq ans, l'inventaire des arbres remarquables d'importance cantonale. Pour ce faire, les communes peuvent bénéficier d'une subvention de la part du Canton. La Commune de Fey en a déjà fait la demande et a ainsi pu commencer à réaliser son inventaire cet automne.

Concrètement la première phase de cet inventaire consiste à recenser les arbres et à leur attribuer un score selon leur circonférence, leur âge, l'aspect de leurs couronnes, leurs intérêts historiques, sociaux, culturels, écologiques et écosystémiques. Si ce score dépasse le seuil de quinze points, l'arbre est alors éligible pour être mis à l'inventaire des arbres remarquables d'importance cantonale.

Une fois que la commune a recensé ses arbres éligibles, le Canton décide de leur mise à l'inventaire ou non, soumet cet inventaire à une consultation publique, pour enfin le publier dans la feuille des Avis officiels du Canton de Vaud une fois les éventuelles oppositions ou remarques traitées.

Image 1 : Les trois platanes de l'entrée du cimetière

Image 2 : L'orme des Jordils

Image 3 : Le tilleul de la gare

Ainsi la commune aura entre les mains un outil supplémentaire qui lui permettra de protéger et de conserver les plus beaux arbres de son territoire. Les propriétaires des ces arbres, qu'ils soient privés ou publics, pourront alors obtenir des subventions de la part du Canton pour une éventuelle étude de risque, et surtout pour toute intervention sur ces sujets (haubanage, taille sécuritaire, amélioration des conditions au sol, etc.).

La plupart des arbres du domaine public de la commune de Fey ont aujourd'hui été recensés. C'est sans surprise que certains de nos plus beaux sujets dépassent le score de quinze points et vont donc être soumis à l'inventaire des arbres remarquables d'importance cantonale. C'est le cas par exemple des trois platanes de l'entrée de notre cimetière (image 1), de l'Orme des Jordils (image 2), du tilleul de la gare (image 3) ou encore du micocoulier de l'église (image 4).

Image 4 : Le micocoulier de l'église

Il nous reste encore à recenser les plus beaux arbres qui prennent place sur des parcelles privées. Pour ce faire un démarchage en porte à porte aura lieu d'ici au printemps, et nous remercions d'avance les propriétaires concernés pour le bon accueil que vous réserverez à cette démarche.

Loïc Liberati, municipal

Pourquoi protéger les vieux arbres ?

La comparaison des deux images aériennes du cœur de notre commune montre bien les pressions qui se sont exercées sur le patrimoine arboré (l'extension de l'espace bâti, ou les changements de pratiques agricoles) et on voit que les vergers et les arbres isolés ont fortement régressé en un siècle.

Photographies aériennes de Fey en 1933 (à gauche) et en 2020 (à droite)

L'idée de cet inventaire est donc de protéger les vieux arbres afin de sauvegarder les nombreux rôles qu'ils jouent. Ils embellissent et structurent notre paysage, ils ont d'importantes fonctions écologiques (habitats et nourriture pour de nombreuses espèces animales, etc.). Ils permettent d'améliorer significativement la rétention en eau des sols, ils permettent de lutter contre les îlots de chaleur, et sont des exemples vivants de notre patrimoine historique et culturel.

Vente de sapins de Noël en faveur de la Grande Cariçaie

La désormais traditionnelle vente de sapins de Noël a eu lieu le 10 décembre 2022 au pressoir.

La commune y a vendu vingt sapins issus d'une plantation communale dédiée à cette culture. La coupe des sapins permet actuellement d'y laisser pousser les jeunes chênes qui vont prendre la relève sur cette parcelle. Le bénéfice de cette vente, soit cinq cent francs, a été versé à l'association de la Grande Cariçaie à Cheseaux Noréaz. Cette association gère trois mille hectares de zones lacustres répartis en neuf réserves naturelles situées sur la rive sud du lac de Neuchâtel, entre Yverdon et Cudrefin. L'ensemble de ces réserves abrite environ huit cents espèces végétales et mille espèces animales. L'association y organise l'entretien des milieux naturels, les suivis de la faune et de la flore, ainsi que l'accueil et l'information du public.

La Grande Cariçaie dans la région de Champmartin, vue sur la réserve naturelle des Grèves de La Motte

Deux nouvelles plantations de sapins de Noël sont en cours d'aménagement dans les forêts communales. La première a été effectuée durant l'automne 2022 en contrebas du refuge des Colombettes, avec la plantation d'environ cent vingt épicéas. Une seconde plantation, d'environ deux cent quarante sapins de Normann, est prévue en 2023 en Plan Bois.

Loïc Liberati, municipal

Chambettaz Rose
17.02.2022

Vaucher Sacha
20.04.2022

Veiga Hanaé
28.04.2022

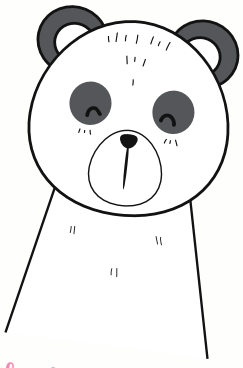

Kalisibe Maëlia
09.07.2022

Pesquet Arianna
23.07.2022

Bozhinova Vanessa
18.08.2022

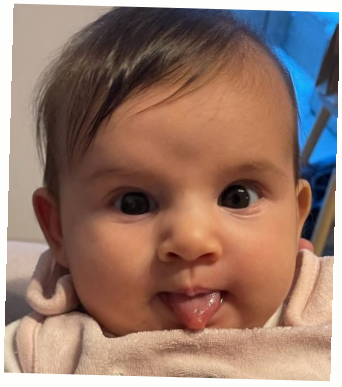

Bujard Annette
02.10.2022

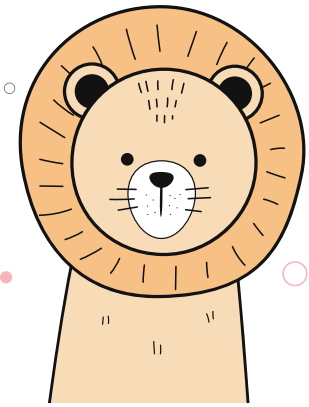

Le hérisson

Texte, dessin et photos d'Emilie Chenin

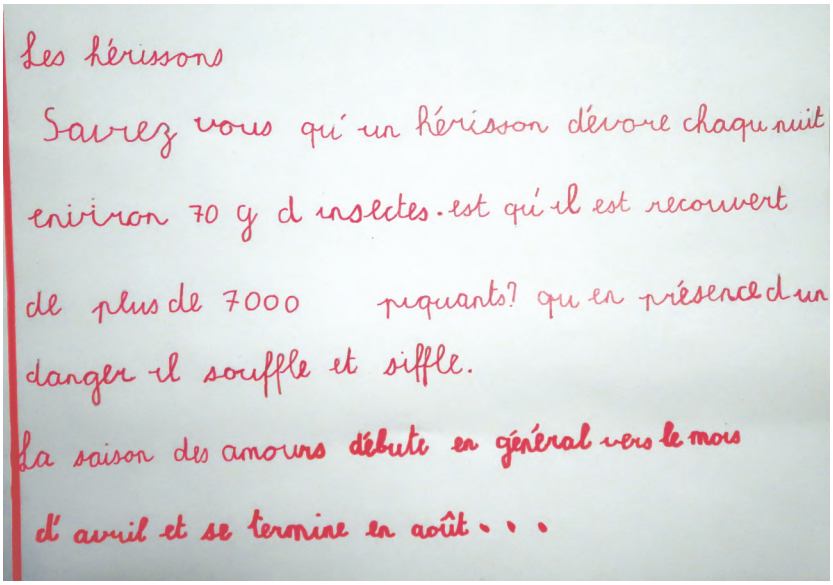
Les hérissons

Savez vous qu'un hérisson dévore chaque nuit environ 70 g d insectes. est qu'il est recouvert de plus de 7000 piquants? qu en présence d un danger il souffle et siffle.

La saison des amours débute en général vers le mois d' avril et se termine en août . . .

Le hérisson est un animal sauvage, protégé dans la plupart des pays d'Europe et en Suisse. La femelle met bas, après trente-cinq jours de gestation, quatre petits en moyenne. Ce sont les hérissonneaux. Ils pèsent de douze à vingt-cinq grammes et possèdent cent épines

Le petit hérisson est extrêmement vulnérable. Plus de six petits sur dix meurent avant l'âge d'un an, en raison de l'hiver. Par la suite, il est régulièrement victime d'accidents, d'intoxications, d'étouffements et de noyades. Les voitures et les machines de jardin représentent pour lui un risque important de blessures.

Les chiens au tempérament joueur ou chasseur peuvent également représenter une menace pour ces petits animaux ainsi que les renards, les blaireaux, les martres et les hiboux grand-duc.

Rappelle-toi qu'un hérisson qui se promène en plein jour est souvent en danger.

Sais-tu que le hérisson est l'ami du jardinier ? Il œuvre pour limiter la présence et les dégâts des perce-oreilles, limaces, petits criquets et autres insectes qui attaquent nos potagers et nos fleurs.

Pour protéger ce petit animal aujourd'hui menacé de disparition, tu peux l'accueillir dans le jardin. Il construit son nid à l'aide de feuilles mortes, de brindilles et d'herbes sèches. Il apprécie particulièrement les haies, les fougères et les buissons. Des petites maisons pour l'accueillir pendant l'hiver existent aussi.

Dès mi-novembre jusqu'en mars, les hérissons hibernent six mois sans nourriture. Il est cependant possible de leur venir en aide, notamment en leur mettant à disposition de l'eau fraîche et des aliments à l'entrée et à la sortie de l'hibernation. Omnivore, il mange sans danger pommes, poires, bananes, noix, noisettes, miel et viande hâchée crue.

J'ai appris qu'il ne faut pas donner aux hérissons du lait de vache, du pain, du chocolat, du poisson cru, des sucreries et des chips.

Voilà ! Merci de m'avoir lue. A présent tout le monde peut être attentif à ce petit animal menacé de disparition. En cas de besoin, tu peux joindre un centre de soin ou un vétérinaire qui pourront toujours te conseiller et le soigner.

Pour info utiles :
https://www.proherissons.ch

Emilie Chenin
jeune naturaliste de Fey, 9 ans

Fendons le bois

Depuis que les hommes savent allumer le feu, ils ont été confrontés au problème du façonnage des bûches puisque les broussailles et les branchages ne conviennent pas pour alimenter les foyers fermés situés à l'intérieur des bâtiments.

Regardons comment nos ancêtres faisaient en consultant les images qui restent à notre disposition.

Abattage de chênes à la hache

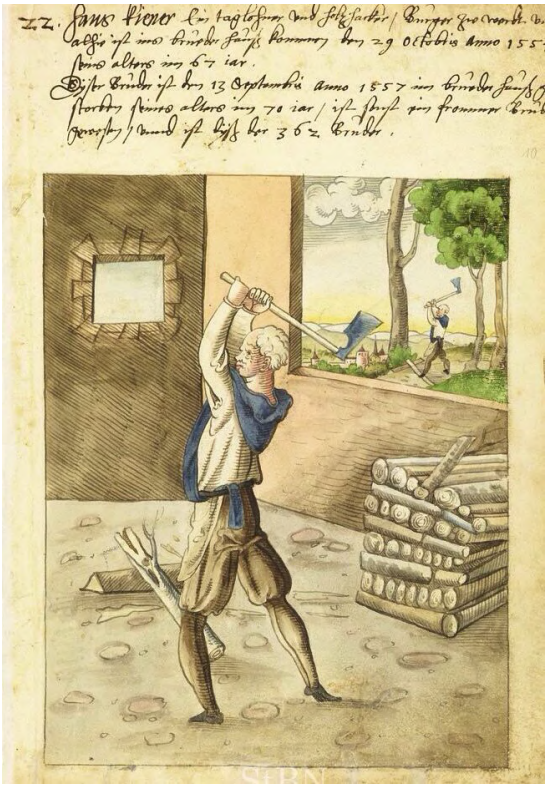

Fendage et empilage, rien n'a changé pour ceux qui façonnent encore à la main

Fendage avec un coin et un maillet, le travail est plus facile à deux.

Petite pause dans le travail

Fendage manuel avec un coin et un merlin dans les années 1990, le merlin a remplacé le maillet

fendage semi-mécanisé pour morceaux d'un mètre de long débité précédemment

Quel est ce bel oiseau nouveau dans notre région ?

Ce très bel échassier blanc est de la taille d'un héron cendré. Ses pattes et ses doigts sont noirs. La couleur de son bec se modifie en période de nidification.

Il s'agit de la grande aigrette.

La grande aigrette est le plus grand de tous les échassiers de sa famille, les ardéidés, présents en Europe. Elle a failli disparaître, décimée par les chasseurs ou piégeurs qui en revendaient les longues plumes nuptiales pour décorer les chapeaux des dames de la fin du XIXe siècle au début du XXe siècle.

grande aigrette photographiée entre Bercher et Fey en décembre 2022 (photo jml)

Ce sont ensuite la destruction des zones humides, des mangroves et les pesticides qui ont rendu sa survie difficile. Elle est maintenant protégée et reconstitue lentement ses populations. Fort heureusement, ni les dames ni les militaires ne portent plus de chapeaux à plumes ou alors les plumes sont en plastique.

En dehors de la période de nidification ou si l'individu ne niche pas, la couleur du bec est jaune, plus foncée à son extrémité.

En revanche, en période nuptiale, il fonce et peut passer d'orangé à noir.

La progression de la grande aigrette, jadis d'une grande rareté, qui a débuté au milieu du XXe siècle, est l'une des plus spectaculaires que l'on connaisse. On voit la grande aigrette surtout en automne et en hiver, elles viennent de Hongrie où elles passent le reste de l'année. Les plus grandes concentrations se trouvent sur les rives du lac de Neuchâtel. Elle chasse dans l'eau peu profonde en bordure des roseaux ou dans les champs, souvent en compagnie de hérons cendrés.

Pour davantage de renseignements :

https://www.vogelwarte.ch/fr/oiseaux/les-oiseaux-de-suisse/grande-aigrette

La Feuille de Foyard de Fey

Défilé de mode du 1er août 2022

Trois jeunes mannequins qui s'habillent chez le même grand couturier se préparent pour le défilé de mode du 1er août 2022. Des dames sont déjà inscrites pour le défilé de mode 2023. Les rayonnages des magasins Landi sont très bien approvisionnées (de gauche à droite, Yves Gerber, Yvan Salvisberg et Claude Boucard).

Une équipe du Gros-de-Vaud a participé à la Route du Poisson 2022

Les représentants du Gros-de-Vaud dans cette délégation Suisse : Marco Fontana de Rueyres, Olivier Jaunin de Fey, Dominique Laurent de Fey, Pierre Bruni de Bercher.

La route du poisson a fait son retour après 10 ans d'absence sous l'influence d'un Versaillais passionné de cheval avec l'ambition d'en refaire une compétition d'attelage internationale, la plus belle vitrine pour les chevaux de trait.

12 équipes ont participé à cette aventure extraordinaire afin de mettre en valeur les chevaux de trait. 9 équipes françaises, 2 équipes belge et 1 équipe suisse représentant la seule race 100% suisse, les Franches Montagnes (FM).

Sur le site magique de la plage de Boulogne-sur-Mer, la délégation suisse était constituée de meneurs d'attelage, grooms, calculateurs de parcours, aides, vétérinaire, maréchal, cuisiniers, médecin et 22 chevaux FM. Au total, 70 personnes, dirigés par une Juliette Tardent exceptionnelle, ont constitué l'équipe suisse provenant de divers cantons tel que Jura, Vaud, Fribourg, Genève, Valais et même les Grisons.

Les épreuves :

Dès le mardi 13 septembre 2022, près de 900 participants se sont affrontés dans sept épreuves : dressage, débardage, guidage à la voix, maniabilité à 4 chevaux, traction, maniabilité urbaine. Finalement vendredi soir sur la plage de Boulogne-sur-Mer, l'honneur revenait à nos représentants du Gros-de-Vaud de participer à la reine des épreuves spéciales avec comme objectif la traction d'un bateau de 1200 kg appelé flobart sur une distance de 125m. Le flobart est un bateau d'échouage capable de flotter dans moins de 30 centimètres d'eau. En réalité, seule 1 équipe a réussi à relier la ligne d'arrivée. Dominique Laurent a terminé à une belle place de 6ème avec nos chevaux considéré dans la catégorie des trait légers.

Le routier, épreuve phare et historique

Samedi matin, toutes les équipes ont pris part à la mythique route reliant Boulogne-sur-Mer à Paris. Le parcours de 300 km avec un char était divisé en 20 étapes sur une durée de 24 heures avec un changement de chevaux et d'équipage à chaque relais.

Les équipages ont parcouru des distances entre 10 et 20 km avec l'objectif de terminer l'étape dans un temps prévu et maintenir une allure demandée par le directeur de course. Des pénalités interviennent si nous nous écartons de l'objectif temps de plus ou moins 5 secondes. Pour la première étape, nous avons dû parcourir une distance de 17 km en 1 heure 23 minutes et 29 secondes. Il s'agit d'être régulier, ne pas se perdre, respecter le tracé imposé et arriver avec des chevaux en pleine santé. Un contrôle vétérinaire est d'ailleurs éliminatoire si ce n'est pas le cas. Notre 2ème étape a été assez dure nerveusement. Nous étions les derniers à effectuer un parcours, on connaissait les temps de nos collègues, on savait que chacun avant nous s'en était bien sorti. On savait parfaitement que si on faisait juste, on pourrait

terminer sur le podium. Après une nuit presque sans dormir nous sommes partis au petit matin avec une température de 3°, on avait froid. Et voilà l'arrivée à Chantilly, une arrivée magique avec la brume qui traîne devant le château et un soleil levant sur l'horizon de feu, dévoilant des images féériques. Et là, le décompte fait, on arrive avec zéro seconde d'écart pour la deuxième fois.

Le résultat final : l'équipe des traits de Normandie, grand vainqueur, a eu le privilège de remettre un panier de poisson au cuisinier de l'Elysée. La Suisse termine 3ème au classement général, en ayant remporté l'épreuve du routier et les changements rapides.

Pierre Bruni

Les images et souvenirs de tout le travail de préparation, toutes les heures d'entraînement effectuées, tout le temps passé à chronométrer nos parcours nous sont revenus à l'esprit. Comme les 57 km de labours que nous avons effectués avec nos chevaux pour leur former les épaules. A ce moment on a ressenti une émotion intense comme seule une épreuve de sport peut provoquer.

Variations climatiques

Conséquences des événements climatiques à Fey et dans notre région au cours des cent dernières années sur l'agriculture et sur la vie des gens

Aperçu d'après des témoignages directs et indirects et grâce principalement à la prodigieuse mémoire de Willy Métraux, agriculteur à Fey.

Regardons les conséquences pratiques des modifications du climat ou des événements climatiques exceptionnels à Fey et dans notre région depuis cent ans environ.

Les premiers indices du réchauffement

Le sec et le chaud – 1976, 1ère année vraiment caniculaire et sa prodigieuse production de prunes

L'été 1976 a été particulièrement sec avec plusieurs semaines sans pluie. Les paysans ont commencé à s'inquiéter et certains se sont mis à rechercher des sources dans leurs forêts pour tenter d'en récolter l'eau dans leurs bossettes afin d'arroser certaines cultures, principalement les pommes de terre. La sécheresse ne fut heureusement pas assez longue pour en arriver là. La production de prunes n'en fut cependant pas altérée et la production fut extraordinairement abondante et sucrée. Les branches des pruniers, jeunes ou vieux, se cassaient sous le poids des fruits, les troncs même pour les arbres les plus fragiles. C'est ainsi qu'une famille a pu récolter 1'200 kilos de prunes sous deux pruniers d'ailleurs assez âgés. Impossibles à manger toutes, ces prunes passèrent au tonneau pour produire de la goutte de qualité par une fermentation extrêmement rapide.

Un vieux monsieur se souvient

Un très vieux monsieur, qu'on pouvait voir très souvent attablé au café cette année-là, s'était introduit dans la conversation de paysans inquiets de la situation et disant qu'il avait déjà vu ça dans sa jeunesse et que les paysans avaient conduit leurs vaches ou leurs génisses en bordures des haies, plus nombreuses que de nos jours, ou en bordures des forêts pour manger les feuilles des hêtres, des chênes ou d'autres feuillus, plus nombreux aussi que de nos jours dans la nature.

Les moissons et leur évolution en regard des modifications climatiques

Jusqu'en 1963, les blés étaient coupés sur les champs par des javeleuses ou des moissonneuses-lieuses, mis en moyettes (petites meules) à la main, entassés dans les parties hautes des granges puis battus à la ferme en automne ou en hiver, par une batteuse mobile. Ce système, très exigeant en main d'œuvre, demandait un énorme travail qui mobilisait toute la famille et parfois les voisins en cas de menaces orageuses. Il avait cependant l'avantage de permettre aux céréales en gerbes d'arriver à maturité tout en douceur, sous toit, dans des tas peu serrés, permettant une ventilation naturelle.

Les moissons de la colère ou comment prendre des décisions lourdes de conséquences

Mais il arrive aussi que les moissons soient des échecs et ne produisent que des céréales germées ou de très mauvaise qualité. C'est ainsi qu'on a pu voir en 1962, année très humide, un paysan dépité par la perte qu'il allait subir, défaire les gerbes, étendre le blé par terre ou tenter d'appuyer les tiges et les épis contre un fil métallique tendu entre des piquets de parc. Ces efforts furent vains, tellement ce travail aurait demandé de temps et de patience.

Cette même année, deux petits paysans qui travaillaient ensemble ont décidé de mettre le blé non pas en gerbes mais en bottes avec une presse comme on le fait pour le foin, le regain ou la paille. Ces bottes trop serrées se sont mises à moisir, en tas à l'intérieur de leurs fermes. C'est au moment du battage que les moisissures, sous forme de poussière âcre et épaisse, se sont répandues dans la grange indisposant toutes les personnes occupées à cet ouvrage. Les personnes les plus exposées durent se rendre chez le médecin, la récolte fut perdue et les deux paysans à l'origine de cette initiative malheureuse furent bien obligés de cesser leurs activités de paysans, de vendre leurs vaches, de louer leur terrain, de vendre sa ferme pour l'un deux et d'aller trouver du travail ailleurs, avec un chef plus compétent qu'eux-mêmes.

La révolution de 1963

C'est en 1963 que la manière de moissonner a changé la vie des paysans. Cette année-là le silo à grains de Bercher a été construit sous l'impulsion du gérant de la SVAV (Société vaudoise d'agriculture et de viticulture), la Landi actuellement. Ce gérant était tellement dynamique et dépensier que son dynamisme et son train de vie l'a amené à faire plusieurs fois de la prison mais cela serait une autre histoire.

La présence d'un silo à grains à Bercher a mis fin aux moissons manuelles, au battage en grange et à la livraison de petites quantités de blé à la gare de Fey en hiver. Tout s'est fait alors en beaucoup moins de temps et avec beaucoup plus de facilité. Les céréales étaient taxées puis payées par une coopérative fiable sous le contrôle de l'administration fédérale des blés. De plus, le grain pouvait être livré relativement humide au silo qui disposait d'une très efficace installation de séchage à mazout. Les frais de séchage n'étaient déduits du prix d'achat du blé ou du seigle qu'à partir de 15 degrés d'humidité. Il arrivait souvent cependant à cette époque que des paysans livrent du blé avec 23 degrés d'humidité, et même 28 degrés dans les cas extrêmes. Cela entraînait de gros fais se séchage. Le prix des céréales germées, du seigle le plus souvent, se trouvait fortement diminué. Dans les années 1970, la réception des blés au silo de Bercher commençait en général partir du 5 ou du 8 août de chaque année. Elles se terminaient quand la saison le permettait, en septembre parfois. On a pu voir à Fey, un agriculteur faire moissonner un blé qui ne mûrirait pas davantage, un 2 septembre à 10 heures du matin et même plus tard encore dans ce même mois, dans un cas. Mauvais signe, ce battage ne dégageait que très peu de poussière et le blé fut livré avec 23 ou 24 degrés d'humidité.

Et le réchauffement climatique là-dedans ?

Dès les années 1980, les paysans, le silotier et les taxateurs se sont mis à constater que le début des moissons avait chaque année un peu d'avance sur les années précédentes. Les périodes de sécheresse ou de canicule étaient plus longues et, par conséquent, les moissons plus aisées et les frais de séchage bien moindres. Mais la modification du climat, dont personne n'était conscient dans les années 1980, n'était pas la seule cause de l'amélioration de la situation. L'arrivée de nouvelles variétés de blés, beaucoup plus productives, la variété arina tout particulièrement, a rendu les moissons plus faciles. Cette variété, l'arina, résistante à la germination, avait notamment pour particularité de retrouver un taux d'humidité et un poids à l'hectolitre acceptables après une ou plusieurs périodes de pluie.

Actuellement, le début des moissons présente une avance de 15 jours au moins par rapport aux années 1970.

L'apparition de quelques autres indices

Des années exceptionnelles pendant la guerre

Le climat a été exceptionnellement doux et agréable pendant les années de guerre. – ça (majuscule) pousse comme pendant la guerre ! était une expression qu'on pouvait entendre, les bonnes années bien sûr, jusque dans les années 1970. Tout poussait sans peine, dans les champs comme dans les jardins. Un temps très stable a permis, pendant quatre à cinq ans, des travaux faciles dans les champs en été et dans les forêts en hiver. Les relevés météorologiques faits à cette époque ont montré en effet une très grande stabilité climatique. Tant mieux, parce que la Suisse avait suffisamment d'autres problèmes à résoudre à cette époque.

Moissonner 24 heures sur 24, sans avoir besoin d'arrêter les batteuses

Dès 1963, dans les années normales, par beau temps, les moissonneuses-batteuses se mettaient à l'œuvre dès 10 heures du matin ou midi et travaillaient sans interruption jusqu'au moment de l'arrivée du serin. Le serin, autre nom de la rosée, rend le battage impossible. En quelques minutes les céréales deviennent humides et les moissonneuses-batteuses doivent arrêter de travailler, la paille, même légèrement humide, bloquerait les machines. Il ne reste plus alors aux batteurs qu'à retourner chez eux pour jouir d'un moment de repos bien mérité jusqu'à ce que le soleil ait dissipé l'humidité et que les moissons puissent reprendre vers les 10 heures ou 11 heures du matin suivant. Mais progressivement, les batteurs ont signalé que le serein ne venait plus ou qu'il ne venait que très brièvement. Les moissons ont donc pu s'effectuer 24 heures sur 24, presque sans interruption. Lors de l'année 2022, les céréales ont pu être battues à n'importe quel moment de la journée ou de la nuit.

Le séchage des grains devient moins nécessaire

On a pu constater, progressivement au cours des années, surtout à partir de 1990, que les grains étaient livrés de plus en plus secs et que le séchage dans le silo était de moins en moins nécessaire. La sécherie du silo de Bercher n'a pas dû beaucoup fonctionner l'année passée. Mais le phénomène avait commencé antérieurement. En 1976 déjà, un agriculteur de Thierrens a déclaré en prenant connaissance du résultat de sa taxation : - ça (majuscule) fait treize ans que je livre du blé à Bercher et c'est la première fois qu'on ne doit pas le sécher !

Du blé tellement sec que même les poules ne veulent pas le manger

Lors d'un été très ensoleillé, un agriculteur de la région a livré un blé tellement sec, moins de 8 degrés d'humidité et dont les grains étaient si petits parce que mal nourris que le silotier a pu dire : - Ce blé ! Il n'irait même pas pour les poules ! Ce blé, en toute petite quantité, fut tout de même accepté et ses grains se perdirent dans la masse des moissons.

L'humidité

L'humidité est moins favorable à l'agriculteur que la chaleur et les cultivateurs ont toujours eu davantage à lutter avec la pluie qu'avec le beau temps. Des paysans âgés ont pu parler de neige sur les foins et de givre sur les regains. Un autre a déclaré que son foin, en tas, impossible à faire sécher, avait entendu sonner six fois les cloches pour le culte du dimanche matin. Mais restons dans le domaine des moissons pour parler de la germination des céréales, la terreur des producteurs. Le blé ou le seigle germés sont payés avec une déduction de 20 % ou parfois davantage selon la décision de la confédération. Comme les céréales germées sont en général très humides, les frais de séchage sont déduits du prix d'achat. En plus, avec l'humidité, le poids à l'hectolitre est en général assez faible. Mais ce n'est pas encore tout. La confédération achète du blé mais pas de l'eau. La réfaction, soit la perte de l'eau après le séchage, est calculée puis déduite du poids. Cent kilos livrés peuvent être ramenés à 90 kilos après déduction de cette réfaction. On arrive donc à un prix, dans le meilleur des cas des années 1990 – 2000, de 80.- francs par cent kilos. À ces 80.- francs seront déduits les frais de prise en charge de 4.- francs par 100 kilos et, comme vu plus haut, les frais de séchage qui peuvent être élevés. Donc dans le pire des cas, les producteurs peuvent se demander s'ils ne devront pas payer pour que leurs céréales soient prises en charge. Il n'y avait pas de payements directs à cette époque, payements directs qui permettent aux agriculteurs d'avoir un revenu plus stable que s'ils dépendaient uniquement de la vente de leurs produits. Avec le réchauffement climatique, la germination des céréales fait courir moins de risques aux producteurs. La chaleur a au moins ça de bon !

Les moissons de 2022

Les conditions caniculaires de l'été 2022 ont rendu les moissons précoces et un battage relativement facile. Mais, inconvénient des grandes chaleurs, les blés les plus précoces ont été parfois livrés secs mais pas mûrs, avec une température dépassant parfois les 40 degrés. Les puissantes installations du silo de Bercher, remises entièrement à neuf, il y a quelques années de cela, à la suite d'un incendie, ont permis une ventilation qui a ramené la situation à la normale.

Le chaud, le froid et l'humidité pour les autres cultures

Accentuées ou pas par les modifications climatiques, les fortes pluies sont redoutées par les agriculteurs davantage encore que les fortes chaleurs. C'est ainsi que la récolte de betteraves à sucre a été très difficile en 1963 à cause des pluies trop abondantes en octobre. Les champs détrempés rendaient l'arrachage mécanisé impossible par des tracteurs peu nombreux et faiblement motorisés pour les exploitations qui en disposaient. La récolte a donc dû se faire à la main, difficilement sous la pluie et les betteraves, tellement crottées, ont dû être nettoyées manuellement par les dames de la maison avec des petits couteaux de cuisine. Ce travail de Sisyphe fut sans fin. Ce ne fut pas mieux pour les pommes de terre qui ont dû être arrachées avec l'aide d'un croc avant d'être ramassées par les dames de la maison, à genoux sur la terre humide, à peine protégées du mouillon par un sac de jute plié en quatre.

En 1972, la Société de laiterie avait déjà fait l'achat d'une grosse arracheuse depuis quelques années. Mais la terre fut si humide cette année-là que les tracteurs, même les plus gros du village, de 40 à 50 chevaux et sans traction intégrale, ne pouvaient pas faire avancer cette machine sur les champs détrempés. Comme les pluies ne cessaient pas, il ne restait aux paysans qu'à accrocher deux tracteurs, l'un devant l'autre, pour arriver très péniblement à arracher des betteraves d'ailleurs de mauvaise qualité et avec peu de sucre à cause de l'abondance des pluies. Le résultat ne s'est pas fait attendre. Un gros tracteur, attelé à un plus petit, l'a séparé en deux parties, projetant la boîte de vitesses et toute l'huile du moteur sur le sol.

Le froid et les grands froids

Les grands froids sont un peu moins à craindre que les grandes chaleurs. Ils se produisent en hiver et ont moins de conséquence sur la végétation. Les blés supportent bien le froid et croissent même sous la neige. Quant aux betteraves et aux pommes de terre, elles ne sont pas semées ou plantées avant le printemps. Les gelées de printemps sont néfastes pour les arbres fruitiers et la vigne. Mais il n'y a ni cultures fruitières ni vigne à Fey pour le moment. De la vigne peut-être dans quelques années, si le réchauffement continue…..

Froid, grands froids et mauvaise isolation des maisons

Si les fermes possèdent en général de très gros murs qui empêchent le froid d'entrer, il n'en est pas de même des maisons plus récentes - nous parlons des années 1950 - dont les murs ne sont faits, parfois, que d'une seule épaisseur de briques. Et comme les fermes et les maisons ne disposent que d'un ou de deux fourneaux à bois, tout le monde a froid. C'est parfois dans les écuries que la température est la plus supportable. Il arrive que l'intérieur des murs les plus minces soient couverts de glace et qu'on découvre du givre sur le berceau des tout petits. Chacun sait bien, à cette époque, que l'on ne doit jamais dormir contre un mur extérieur. Mais dans l'ensemble, les logements sont tous très mal chauffés sans parler des salles de bains pour ceux qui en possèdent.

Si deux fourneaux à bois surchauffent les salles de classe d'ailleurs surpeuplées, il n'en est pas de même pour la grande salle, la salle du conseil et l'église, grands locaux très difficiles à chauffer. La commune a fait installer un fourneau à charbon dans l'église dont le ventilateur essaye en vain de chauffer l'air. Cela n'est que de peu d'effet et les fidèles ont beaucoup trop chaud pour les uns ou beaucoup trop froid pour les autres.

Le grand froid de 1929

Problèmes au bois de Bétaz.

La ferme du bois de Bétaz n'avait à cette période plus d'eau pour la cuisine ni pour le bétail, tous les tuyaux avaient gelé à cause de la température descendue à – 22. Comme il fallait absolument abreuver le bétail qui boit beaucoup, surtout les vaches en période de lactation, la famille Métraux a dû construire un petit barrage sur le ruisseau du moulin. L'eau y était puisée avec des seaux pour remplir la tine à cochons. La tine à cochons est une sorte de baignoire en bois, munies

de quatre poignées. Elle était utilisée pour donner aux cochons qu'on vient de tuer le seul bain de leur vie avant de les épiler. Mais les tines à cochons n'ont pas de couvercle. Il a donc fallu bricoler un couvercle d'urgence avec des planches à lessive afin que cette tine ne se vide pas complètement lors du trajet de retour sur un char tiré encore par des bœufs à cette époque. Il fallait alors la vider dans un bassin puis sortir les bêtes pour les abreuver et cela plusieurs fois par jour. L'eau pour la cuisine a été fournie en boilles à lait par la source du moulin des Engrins.

Le grand froid de 1956

Penchons-nous sur les grands froids de 1956 et voyons quelles conséquences ils ont eu dans notre région.

Le mois de janvier 1956 a été particulièrement doux cette année-là. La température est arrivée à des niveaux anormaux et la végétation s'est mise en route avec plusieurs mois d'avance. La sève est montée dans les arbres fruitiers, très nombreux au village à cette époque. Les paysans ont ainsi pu travailler en manches de chemise pendant plusieurs jours et on parle même, d'arboriculteurs qui ont taillé leurs arbres fruitiers par une température de 28 degrés en dessus de zéro.

Mais ces conditions n'ont pas duré et dès le début de mois de février la température est descendue rapidement très bas. D'après les souvenirs de Willy Métraux, le 1er février, la température est descendue tout d'un coup à – 12 en fin de journée. Elle était déjà à - 20 le lendemain puis à – 22 les jours suivants, sans remonter au-dessus de – 8 à - 6 l'après-midi, pendant le reste du mois. Il faisait encore - 8 au début du mois de mars.

Les conséquences ne se sont pas fait attendre bien longtemps et l'eau sous pression a cessé de couler dans les conduites exposées au gel, sous les routes et même dans les maisons. Des travaux effectués en urgence pour réparer des tuyaux éclatés ont montré que le sol était encore gelé à un mètre de profondeur. Les conduites gelées dans les granges ont cessé d'approvisionner les abreuvoirs qui avaient été posés récemment dans presque toutes les écuries du village. Il a donc fallu recommencer à sortir le bétail deux ou trois fois par jour pour l'abreuver dans les cinq fontaines du village dont il fallait d'ailleurs casser la glace à coup de merlin pour accéder à l'eau.

Le forgeron ne peut plus suivre pour dégeler les tuyaux

Si on peut très bien envoyer les dames de la maison casser la glace des fontaines afin de se procurer l'eau de la cuisine, il est plus difficile en revanche de sortir toutes les bêtes de la maison deux ou trois fois par jour pour les abreuver à une fontaine parfois assez distante de la ferme. Les bassins peuvent avoir été vidés par les troupeaux précédents qui risquent de se mélanger au retour. Georges Boucard, forgeron et maréchal-ferrant, doit donc intervenir en toute urgence pour rétablir la circulation de l'eau au moyen d'électrodes fixées aux endroits accessibles.

N'oublions pas les poules et les lapins

Il ne faut pas oublier non plus de remplacer l'eau gelée des poules et le lait des lapins qui ont aussi besoin de boire. La paille des lapins doit être bien sèche et il faut contrôler que leurs oreilles ne soient pas gelées. Ces gentilles bêtes ne souffriraient pas moins des gelures que nous. Il est arrivé qu'on retrouve des poules avec la crête gelée à l'intérieur de leur poulailler. La production des œufs en fut, en conséquence, très diminuée.

Les légumes disparaissent des jardins et le blé des champs

Epinards, poireaux, choux et carottes disparurent des jardins et même des pommes de terre furent retrouvées gelées dans les caves. Les céréales d'hiver résistèrent mal et il fut nécessaire, en plusieurs endroits, d'effectuer des semis de printemps pour remplacer les céréales détruites par le gel.

Le moulin des Engrins ne peut plus mouliner

L'eau d'un canal, dont on peut encore voir des traces actuellement, faisait fonctionner une turbine électrique qui activait les machines du moulin depuis 1949. Précédemment, c'était une roue en bois d'un diamètre de 9.80 m, la plus grande du canton, qui fournissait l'énergie nécessaire aux travaux de meunerie.

Notons au passage que c'est le meunier Bonard qui a remplacé cette roue par une turbine lors de son arrivée aux Engrins en 1949.

Comme l'eau du canal était gelée, le moulin n'avait plus d'électricité. Le meunier a donc demandé à la famille Métraux de venir casser la glace du canal et d'enlever les branches et les feuilles qui obstruaient le courant. Cette opération a dû être répétée à plusieurs reprises jusqu'à ce que le débit redevienne suffisant.

Les noyers éclatent sous l'effet du gel

Ce furent les noyers dont la sève était fortement remontée qui ont été les plus atteints. Certains dont la bille avait éclaté sous l'effet des grands froids ont dû être abattus. D'autres ont montré un vilain cerne noir lors des abattages ultérieurs, blessure causée par le gel. On a aussi constaté de tels cernes dans des billes de chênes qui devenaient dès lors invendables parce que gélifs. On devrait très certainement retrouver de tels signes lors de l'abattage des plus vieux noyers du village.

Le froid a aussi ses bons côtés

Le froid permet des débardages inattendus.

Le grand froid a gelé l'eau de la Menthue. Les chevaux ferrés à glace peuvent ainsi travailler tout à plat sans trop de peine, entre les cascades. Muriel Laurent est venue apporter du thé chaud à son mari Willy ainsi qu'aux autres hommes.

Patinage sur les étangs du marais

Jusqu'au drainage complet du marais pour en faire un pâturage dans les années 1920 - 1930, les enfants pouvaient aller patiner sur les étangs gelés dont la faible profondeur aurait rendu un bain forcé sans danger si la glace avait cédé sous le poids des plus gros patineurs. Et jusque dans les années 1960, il y avait une patinoire à Echallens à l'emplacement actuel du magasin de la COOP. L'eau dérivée depuis la Talent venait recouvrir d'une couche de glace l'emplacement du parc à voitures actuel.

Et si cela ne suffisait pas, les grands vents se mettent aussi parfois de la partie.

Quelques événements spectaculaires

Le violent coup de foehn de 1982

Un gros coup de foehn a basculé presque tous les arbres de la plus grande forêt privée de Fey, à la Corne du bois de Bétaz. Le foehn est rare dans notre région mais, dans ce cas, il fut particulièrement violent. En quelques minutes, tous les sapins et aussi plusieurs feuillus, en général mieux enracinés que les résineux, furent projetés au sol provoquant un enchevêtrement indescriptible. Il fallut plusieurs semaines de travail pour quatre bûcherons bien outillés pour façonner et débarder plusieurs centaines de stères d'un bois qui se vendait encore assez bien à cette époque. Actuellement, quarante ans plus tard, une forêt jeune, productive et en bonne santé a replacé des arbres qui étaient vieillissants à cette époque.

L'ouragan Lothar dans la nuit du lundi 27 au mardi 28 décembre 1999

Deux événements spectaculaires ont précédé l'ouragan Lothar.

Les branlées des dimanche 12 et samedi 26 décembre 1999

Deux événements annonciateurs du cyclone qui allait venir se sont produits quelques jours auparavant. Un court mais violent coup de tabac emporte, le dimanche 12 décembre, plusieurs créneaux du toit de la ferme Debétaz. Ce dégât fut réparé dès le lendemain par une entreprise de couverture et de charpente. Un second coup de tabac de même force emporte à nouveau les mêmes créneaux le mardi 28 décembre. Nouvelle réparation par la même entreprise, avec des vis plus longues cette fois-là.

Le 26 décembre 1999, Lothar arrive de nuit

Ces petits coups de tabac ne furent rien en comparaison avec l'ouragan Lothar, le plus violent qu'on n'ait jamais vu dans notre région. Que s'est-il passé ? Annoncé vers les 20 heures dans la région de Bordeaux, cet ouragan nous est arrivé à un train d'enfer vers minuit. Prenant le lac Léman comme tremplin, le vent s'est rabattu sur notre région, dévastant de nombreuses forêts déjà ébranlées par les chocs précédents, et dont le sol était gorgé d'eau. Ce furent les forêts situées dans des endroits plats qui ont été les plus touchées, davantage que dans les côtes.

Quelques conséquences humaines de cet ouragan

Etonnamment, les bâtiments ont été peu touchés par cet ouragan. Même les plus vieilles fermes ont résisté sans trop de dommage à cet événement.

La ferme du bois de Bétaz est coupée du reste du village pendant quelques temps.

Un chêne s'est abattu au cours de la nuit, sous l'effet du vent, vers la maison du bois de Bétaz. En tombant, certaines de ses branches se sont appuyées sur les fils électriques qui alimentent la ferme, sans les casser. La tension de cette ligne a arraché les isolateurs du bâtiment, produisant un très puissant arc électrique dont les traces étaient bien visibles lors des réparations qui ont suivi. Sans électricité, la traite mécanique n'était plus possible. De plus, tous les accès à la ferme, des chemins forestiers, étaient obstrués par des arbres abattus. Il fallut donc commencer par rendre ces chemins praticables à coups de tronçonneuse, dans l'obscurité du matin. Des solutions ingénieuses ont été utilisées, traite à la main, conduite des vaches, deux par deux dans une bétaillère pour se faire traire dans une autre exploitation agricole, achat en urgence d'une génératrice, en attentant des réparations. Le drame de l'incendie a été évité mais de peu. Le laitier, encore en activité à cette période, a été compréhensif pour que le coulage du lait puisse se faire en dehors des heures officielles.

Un mort dans la forêt des Esserts à Fey

La forêt des Esserts est située entre celles des Bouleires et celles de Planbois, en amont de la route d'Echallens. Quelques mois après l'ouragan, un agriculteur d'un village voisin dont le père possédait une forêt sur Fey est venu effectuer, tout seul, des travaux dans un secteur cyclone. Rappelons que les travaux solitaires en forêt sont interdits par les garde-forestiers. Ces travaux sont encore plus dangereux dans des forêts abattues à cause de l'enchevêtrement des plantes et de leurs branches et des tensions dans les fûts renversés. Que s'est-il passé ? Personne ne le sait exactement puisqu'il n'y avait aucun témoin. Il semble que le malheureux se soit rendu compte au dernier moment que la situation était dangereuse. Il a eu juste le temps de lancer sa tronçonneuse loin de lui avant de se retrouver coincé sous la souche rabattue sur le sol de laquelle seul son casque, paraît-il, dépassait. Son père, encore propriétaire de la forêt, l'a vendue peu après à la commune de Fey avant de mourir de chagrin. Cette forêt actuellement replantée ne montre plus aucune trace de ce drame. Ce fut un des seuls décès liés à l'ouragan Lothar, un de trop.

Trop de travail pour les gardes de triage et pour l'ingénieur forestier

Les gardes de triage et l'ingénieur forestier de notre secteur se sont trouvés submergés par un travail inattendu. Il leur a fallu plusieurs années d'un travail assidu avant de retrouver une situation normale. Un garde a été si fortement troublé par cet événement qu'il a dû cesser définitivement de travailler, dans cette profession pour le moins. Mais tout a fini par s'arranger et là où la forêt a été abattue, elle repousse avec une vigueur nouvelle et dans vingt ans, les traces ne se verront plus. Le travail des ingénieurs, des gardes forestiers et des équipes de bûcherons fut admirable.

La crue centennale de 1982

Les rues du village se transforment en torrents

Une crue centennale s'est produite à la fin du mois d'août 1982. La pluie s'est abattue sur notre région, dense et ininterrompue, pendant toute une nuit. Les rues du village se sont alors transformées en torrents. L'eau de la rue de Possens qui descendait depuis la gare est entrée dans la Café Central par la porte de devant, puis a inondé la cave avant de ressortir par la porte de derrière emportant les étiquettes des bouteilles de vin sur son passage.

L'eau avait aussi pénétré dans la porcherie de la Société de Laiterie, manquant de peu de noyer les petits cochons qui venaient de naître. La laitier et la laitière, rapidement alarmés, ont eu tout juste le temps d'aller sauver ces jeunes bêtes que l'eau était en train de submerger. Il a fallu soutenir plusieurs cochonnets par le menton pour les faire sortir de ce local. Épuisés par la première natation de leur vie, ils étaient tout près de se noyer.

Les campagnols, très nombreux cette année-là, ont vu leurs terriers inondés en quelques minutes, surtout ceux situés dans les points bas. Ils n'ont eu que le temps de sortir en catastrophe avant d'aller mourir sur le bord du premier refuge atteignable après une nage épuisante. Leurs petits cœurs n'ont pas tenu le coup bien longtemps. Les voisins les plus proches les ont entendu crier de peur. Leurs petits cadavres ont pourri dans leurs terriers ou sur place, alignés sur les endroits non inondés, au bord du chemin de l'école notamment. L'odeur s'en en fait sentir pendant plusieurs semaines mais la population de ces rongeurs était redevenue normale.

Conclusion en forme de questions

Personne ne nie que le climat soit en train de se modifier et de se réchauffer

Mais quelles conclusions peut-on formuler et quelles questions peut-on se poser ? La chaleur est nécessaire pour une bonne croissance des plantes, principalement les céréales. L'humidité est utile pour faire pousser l'herbe. Les pluies approvisionnent les nappes phréatiques et les sources. Elles régulent les populations de campagnols. Les grands vents abattent les arbres faibles ou malades et régénèrent les forêts. Que penser de ce qui s'est passé au niveau du climat ces cent dernières années dans notre région ? La question reste ouverte surtout pour les paysans qui ont toujours préféré le beau temps au mauvais.

N'hésitez pas à vous exprimer et à prendre contact avec la Feuille de Foyard de Fey. On en reparlera peut-être dans l'édition de l'année prochaine.

Jean-Marc Laurent

Quelques événements remarquables à Fey en relation ou non avec le réchauffement climatique

L'année 2007, une bien étrange année

Le pâturage du Marais retrouve pour quelques jours son état de marais d'avant les années 1902 – 1930

Le Sauteruz sort de son lit à la suite de fortes pluies

Les poiriers fleurissent avant les cerisiers. C'est le contraire qui se produit habituellement.

La vie de la paroisse du Sauteruz en 2022

La confirmation de 2022

Dimanche de joie et de lumière dimanche 10 avril à l'église d'Essertines où six jeunes filles ont manifesté leur engagement lors du culte de baptême et de confirmation.

Après un parcours avec des possibilités de camp, de week-end, un parcours pour aller interroger les références de la tradition chrétienne, ces catéchumènes ont préparé il y a quelques jours leur culte des Rameaux lors d'un week-end à Crêt-Bérard.

Entourées de Floriane Gonet, conseillère de paroisse et Vincent Guyaz, pasteur :

Mélissa Henrioud, Anaïs Gygax, Lilou Perrin, Emilie Ray, Alicia Fontaine, Alyssa Stubbe.

Le camp d'été 2022

La paroisse eu le privilège de vivre une magnifique semaine estivale au début des vacances au Château de Vaulruz : cinquante-six enfants de six à treize ans, quatorze accompagnants et quatre cuisiniers avec nos diacre et pasteur Francine et Vincent Guyaz.

Véritable institution dans nos villages depuis plusieurs dizaines d'années, cette semaine permet à nos enfants de vivre avec intensité la vie communautaire, des rallyes et jeux, des temps de partage, des moments de chant et de célébration en découvrant les valeurs chrétiennes.

Cette année, les enfants ont suivi les traces du roi David, raconté dans l'Ancien Testament dans les livres du prophète Samuel, avec des encouragements à déployer toujours mieux la confiance, l'estime de soi, l'expression de ce qui nous habite, la tolérance, la joie d'être vivant...

Le succès de cette semaine repose entre autres sur l'engagement des bénévoles et du soutien de nombreuses personnes, financier entre autres. Merci à toutes et tous !

Repas dans la cour du château de Vaulruz.

Jeux collaboratifs

La paroisse du Sauteruz

Le pont des Engrins, miné comme presque tous les ponts de Suisse pendant et après la guerre de 39 - 45. OMIP (ouvrage miné permanent)

Lors de la guerre de 1939 – 1945, l'armée suisse a commencé à miner les principaux ponts de Suisse, surtout ceux situés au fond des vallées, sur les rivières et dans les passages obligés. C'étaient des OMIi pour commencer, donc des ouvrages minés improvisés, chargés d'explosifs au dernier moment par les troupes de sapeurs selon les circonstances d'une attaque possible. Dès la fin de la guerre, ces ponts et autres ouvrages ont été transformées en OMIp, ouvrages minés permanents. Ce minage permanent a nécessité des travaux de génie civil pour la création de chambres explosives sous le tablier ou sous les piles des ponts. Dans le cas du pont des Engrins, les puissantes charges auraient projeté en l'air l'ensemble du pont, les piles et le tablier. Ces chambres explosives étaient accessibles depuis les deux côtés du pont par quatre échelles métalliques qui permettait d'accéder à des petits balcons sur lesquels s'ouvraient des portes métalliques soigneusement fermées à clé. Les clés étaient conservées soigneusement par le corps des gardes-forts qui les auraient remises aux sapeurs militaires des troupes du génie en cas de mobilisation générale.

Emplacements des anciennes chambres d'explosif désaffectées

L'explosion de ces charges très puissantes auraient été mortelles dans un rayon de 500 mètres. Dans le cas de l'explosion du pont de la Menthue, les moulins des Engrins et les bâtiments qui l'entouraient auraient très certainement été fortement abîmés et les habitants de ces mvaisons auraient dû aller se mettre à couvert à bonne distance.

Entrée d'une petite grotte construite en 1940 au bord de la route de Possens, un petit peu en amont du pont, par l'armée pour y déposer du matériel de renforcement non explosif.

La clé de ce petit ouvrage était déposée au Greffe municipal de Fey où un adjudant venait la contrôler une fois par année. Cette grotte est toujours fermée par cadenas mais la commune de Fey n'en dispose pas de la clé. De plus cette grotte est vide actuellement.

Sur le Plateau vaudois, seuls les vallons de la Promenthouse, de l'Aubonne et de la Menthue ont été renforcés par des ouvrages rendant la progression des militaires très difficile. Ce furent des barrières de toblerones en béton armé ou des treillis de barbelés fixés sur des courts rails de chemin de fer posés verticalement dans le sol et par des fortins armés de mitrailleuses ou de canons anti-char. Les principaux ponts traversant ces vallons ont été minés dont celui des Engrins sur notre commune.

Mais comment faire exploser un pont chargé en permanence d'explosifs très puissants. Entrer par effraction dans les chambres explosives et allumer les charges avec des allumettes n'aurait pas suffi pour tout faire péter. De plus, les explosifs sont connus pour brûler très facilement sans exploser. Il faut un détonateur pour déclencher l'explosion destructrice et il faut surtout savoir où le poser. Le détonateur est une petite charge dont l'explosion va déclencher l'explosion des charges voisines. Cette petite charge détonante était entre les mains des troupes de sapeurs qui avaient la charge de la déposer dans des casiers en forme de bouteiller ou de casiers à double entrée. La code, soigneusement dissimulé dans un document classifié secret, aurait pu contenir, hypothétiquement, les indications C – 8. Les sapeurs devaient donc déposer cette petite charge dans le casier C- 8, dérouler le fil électrique, puis aller se mettre à couvert à très bonne distance.

Il ne restait plus à ces militaires qu'à attendre l'ordre de mise à feu, provenant du plus haut commandement de l'armée suisse. Fort heureusement, cet ordre n'a jamais eu besoin d'être donné.

Ce système est resté en vigueur jusque dans les années 1990. Le commandement de l'armée suisse, comme celui des autres armées, s'est rendu compte que les armées mécanisées modernes disposaient de chars ponts, facile à déplacer et à utiliser ainsi que de très nombreuses machine de génie civil, tout à fait aptes à reboucher n'importe quel trou et que de plus les armées modernes étaient en mesure de transporter de nombreux soldats par hélicoptères.

Exemple de char pont

L'armée s'est donc rendu compte que le pont des Engrins détruit n'aurait pas empêché fort longtemps le passage d'une troupe ennemie bien équipée. C'est donc la route qui monte en direction de Peyres-Possens qui a été minée à la place du pont. En cas de destruction, plusieurs centaines de mètres de routes auraient été mises hors service dans un endroit en pente difficile d'accès pour une reconstruction. De nouvelles chambres explosives ont été construites sous la route, et dans le talus en aval.

Emplacement de la route de Possens minée de 1990 à 2010 environ.

Avec la mise en place d'armée XXI qui a remplacé Armée 95, la menace ennemie a été réévaluée pour arriver à la conclusion que le minage permanent des ponts et autres infrastructures de passage n'était plus nécessaire. C'est donc ainsi qu'au début des années 2000, l'armée suisse a fait enlever les charges de la route de Possens en interdisant l'accès aux personnes non autorisées pendant quelques heures. Un cantonnier en place à cet endroit a cependant pu assister à cette opération et a pu constater qu'il s'agissait de charges cylindriques de bonne dimension. Lors des travaux de réfection de cette route, il y a quelques années de cela, les chambres explosives ont été définitivement détruites.

Quelle est la doctrine militaire suisse actuelle à l'égard des minages permanents ou improvisés ? Cela serait l'objet d'un autre article pour autant que ces informations soient dans le domaine public.

Réparation du pont de la Menthue

Des travaux importants ont été effectués durant l'été 2022. Le tablier a été changé. Il devrait tenir le coup pendant quelques années maintenant.

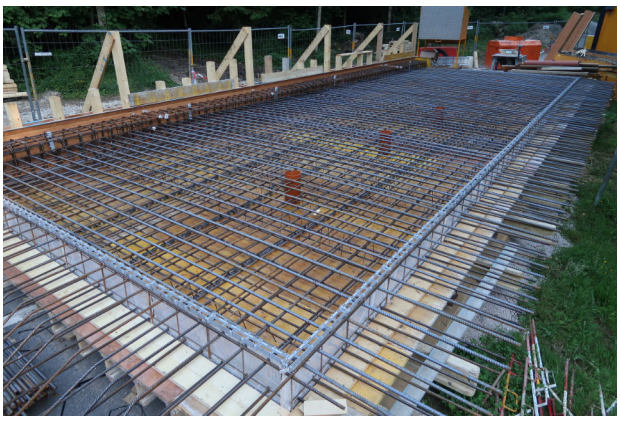

Le tablier en construction

Il est posé

Jean-Marc Laurent

Quelques activités théâtrales à Fey dans la seconde partie du XXème siècle

Dans les années 1950, la période est aux mélodrames, pièces de théâtre larmoyantes au cours desquelles le héros disparaît dramatiquement dans des conditions obscures avant de reparaître miraculeusement au dernier acte pour tomber dans les bras de son amoureuse soupirante et transie qui s'est d'ailleurs évanouie lors de tous les actes précédents. C'est ainsi qu'un public parfois ému aux larmes a pu tressaillir d'émotion en regardant les pièces, « Laure de Brétigny » ou « la Crotzeranne », avec comme actrice principale une dame célibataire qui criait comme un oiseau de malheur.

Les représentations

Les représentations, organisées le samedi soir, le dimanche après-midi et le dimanche soir, avaient lieu à la salle du Four, soit dans le bâtiment qui accueille actuellement les bureaux communaux. La scène se situait en dessus de la chocolaterie. Cette salle était très peu pratique, exiguë, sans coulisses, sans vestiaire, surchauffée et sans sortie de secours.

Un nouvel endroit pour les représentations

Avec la vente de la maison de commune de la place de la Forge à la famille Boucard au milieu des années 1950, la commune perd sa salle de municipalité. Ce local, le seul à disposition pour les séances, est déplacé sur le Four, à l'emplacement de la scène. Il faut donc trouver un autre endroit pour les soirées théâtrales. Le seul local qui peut convenir, c'est le battoir, propriété de la société du battoir, actuellement grande salle et salle de gymnastique. Une scène provisoire est mise en place lors des soirées, d'abord du côté de l'entrée puis du côté du Jura. La mise en place de cette scène, longue et difficile, diminue la place pour les spectateurs. Il faudra donc agrandir ce battoir, du côté du Jura pour y installer une scène permanente, un trou de souffleur et une petite salle pour les répétitions. Cette disposition est encore en place actuellement. La commune est propriétaire de ce bâtiment, le haut depuis les années 1960, le bas depuis les années 1980.

Un bal suit les représentations

Le bal qui suit la représentation du samedi soir demande la mise en place d'un pont de danse provisoire en planches lisses parce que le fond du battoir est constitué de lourdes planches sommairement équarries. Ce pont de danse est délimité par des pare-neiges avec une petite entrée contrôlée par un agent de sécurité qui vérifie que les danseurs ont bien fait l'achat d'une carte de bal. Et, afin que les danseurs puissent faire tournoyer leurs danseuses, on lance des flocons de savons sur le pont de danse ou des grains de colza mais ce système ne marche pas et les grains écrasés collent aux semelles des danseurs.

La roulotte aux sortilèges

Cette pièce de théâtre a été montée en 1949 avec l'aide de jeunes femmes du village puisque le chœur d'hommes n'était constitué que de messieurs. Ce n'était plus le temps où tous les rôles étaient tenus exclusivement par des hommes comme du temps de Shakespeare. C'est une œuvre de Jean Des Marchenelles (1913-1995) auteur de 166 œuvres, pièces de théâtre et romans policiers principalement, dont « la Roulotte aux sortilèges» de 1949.

L'intrigue

A l'occasion de la fête d'un paisible village, les habitants sont troublés par l'arrivée d'une troupe de saltimbanques. Entre le maire, sa sœur un peu trop bavarde mais gentille, sa fille adoptive, une très jolie jeune fille, l'adjoint au maire, le garde-champêtre, le commissaire de police et les membres de la troupe itinérante, les destins vont se croiser, les passions s'enflammer et les sens s'incendier. Mais qu'en restera-t-il lorsque les bohémiens reprendront la route ? A la fin de ce mélodrame larmoyant, un acteur plante un couteau factice dans le corps d'un autre. Ces deux messieurs ont cependant continué à se parler après les représentations.

Peintres en décor et régisseur de spectacle

Antoine Laurent et oncle Albert (Albert Jaunin), très doués tous les deux pour brosser les décors et passionnés de théâtre, apportent beaucoup de soin à l'organisation des pièces. Vers le milieu des années 1950, ils ont brossé une magnifique toile de fond qu'on peut voir encore parfois derrière la scène de la grande salle. Cette toile très réussie a demandé de très nombreuses heures de travail. La consigne est ainsi donnée, plus particulièrement aux enfants qui assisteront à la représentation du dimanche après-midi, d'applaudir très fort lors de l'ouverture du rideau de scène, avant l'entrée du chœur d'hommes. Ce qui fut fait.

Lors des représentations, Antoine Laurent qui endosse volontiers le poste de régisseur de scène aimait observer le public par une fente entre les boiseries de la scène afin de pouvoir donner le départ du dernier acte. Ainsi, les comédiens attendaient qu'il dise : -, Les gens sortent leurs mouchoirs. Vous pouvez y aller ! !

De gauche à droite, Emmanuel Laurent, Roland Jaunin dit Rolinet, Micheline Jaunin, Françoise Laurent, Louis Péguiron, Willy Laurent, Lucette Bertolet, l'institutrice du village, Willy Métraux et Pierre Jaunin, syndic à cette époque et président du chœur d'hommes. Photo prise vers le battoir à grains ou la Mécanique qui n'est pas encore la grande salle, sur la rue de la Mécanique qui ne porte pas encore ce nom et qui n'est pas encore goudronnée. Ces actrices et acteurs villageois arriveront presque tous à 90 ans et plusieurs dépasseront même très largement ce bel âge.

Maquillage de plusieurs façons

Oncle Albert est un vieux garçon qui travaille avec son frère sur le domaine familial. Il aime faire de la peinture et aime aussi maquiller les acteurs. Il est un jour la victime d'un petit accident de vélo à Echallens et doit se rendre chez le docteur de cette localité pour faire soigner son visage tout en sang. Il est reconduit chez lui par un camionneur du village qui l'a rencontré dans la rue et qui charge son vélo sur le pont de son véhicule. A Fey, on peut le voir descendre du camion le visage tout barbouillé de mercurochrome. En rentrant à la cuisine, il dit ainsi à son frère : - J'ai assez souvent maquillé les autres pour avoir bien de droit de me maquiller moi-même aussi une fois. Le mot maquiller peut se comprendre de diverses façons.

De très bons acteurs amateurs.

Plusieurs personnes du village, hommes ou femmes, jeunes ou moins jeunes, aiment le théâtre et y consacrent une grande partie de leur temps libre. Ce sont pour la plupart leurs seuls loisirs dans une période où la télévision n'est pas encore arrivée dans les familles et où les messieurs n'écoutent pas la radio. C'est aussi l'occasion de rencontrer quelques jeunes dames. Pour la période qui va de la fin de la guerre à 1970, on pourrait citer René Menétrey qui joue les héros séducteurs, Gérard Wagnières et Roland Jaunin qui sont très à l'aise dans les rôles comiques. Mais le répertoire change

Peu à peu le public s'est lassé de ces mélodrames larmoyants et son goût se porte vers des comédies légères, comme « le Don d'Adèle » ou « Mon curé chez les riches ». Les acteurs doivent adapter leur jeu et passer, non sans difficultés, du drame à la comédie qui est bien plus difficile à jouer.

Pièces en vers, colles et souffleuses

Avant la guerre, des pièces en vers ont même été représentées à la salle appelée Sur le four, avant que le battoir à grains ne soit équipé d'une scène amovible, comme on l'a vu. Il est très difficile d'apprendre et de jouer un rôle en vers, les vers ne permettant pas l'improvisation. C'est pourquoi les dialogues sont écrits en gros caractères sur de grandes feuilles de papier qui sont collées dans des endroits visibles des seuls acteurs, sur le sol de la scène par exemple. Lors de l'agrandissement du battoir et de la construction de la scène permanente, une cage de souffleur a été mise en place. On peut encore la voir pendre en dessous de la scène. Le souffleur murmure les répliques en direction des acteurs en indiquant aussi les jeux de scène. D'autres souffleurs sont aussi dissimulés en coulisses. Mais il est souvent préférable de recourir aux services d'une souffleuse parce que les souffleurs sont accusés de guigner sous les robes de filles.

Et voilà comme on s'amusait au village jusque dans les années 1960.

Jean-Marc Laurent

Quelques activités théâtrales à partir de 1967

Évocation d'après des témoignages des comédiens et comédiennes de cette époque

Comme on l'a vu dans l'article précédent, le chœur d'hommes aimait présenter une pièce de théâtre en seconde partie de son spectacle. En 1968, « le Rosaire » aura été la dernière pièce présentée par cette société avec comme acteurs des chanteurs du chœur et des dames du village comme actrices. Au cours de l'hiver suivant, une nouvelle équipe de jeune comédiens et comédiennes a commencé des répétitions sous l'impulsion de Ruedi Volet, jeune homme de Fey, passionné de théâtre qui avait fait ses premières armes dans le cadre des Jeunes Paroissiens de Bercher et environs. La représentation de mélodrames n'étant plus du tout à la mode, c'est un vaudeville qui est choisi, « Quand épousez-vous ma femme ? ». Ce groupe théâtral a choisi le nom des Tréteaux de Fey.

Ce spectacle fut un succès et il a été représenté à plusieurs reprises, à Bonvillars notamment et même à Beaulieu à Lausanne. Sur la lancée de cette réussite, les Tréteaux de Fey vont monter plusieurs spectacles. Alors, ce sera « Je veux voir Mioussof », comédie russe qui obtiendra un grand succès, Georges et Margaret, « la Perruche et le poulet », « Pique-Nique en ville » et en 1972, année tragique, « Crime et châtiment ».

En 1972, année tragique, un drame épouvantable endeuille le village et les comédiens des Tréteaux

Un drame va anéantir une famille et endeuiller le village au printemps 1972. En revenant de Lausanne, plusieurs membres de la famille Volet sont les victimes d'un dramatique accident de la route à la hauteur du Garden Centre d'Assens. Une très grosse voiture, roulant à tombeau ouvert, a quitté sa trajectoire puis est venue heurter de plein fouet la voiture conduite par Ruedi. Il s'en suivra trois décès, Ruedi Volet, son fils Maxime et son frère Charly. Son épouse et son fils Fabrice, gravement blessés, réussiront à s'en remettre. Ce fut un drame pour le village et pour tous les amis de la famille Volet. Le père, René, allait succomber lui aussi, quelques mois plus tard, le cœur brisé.

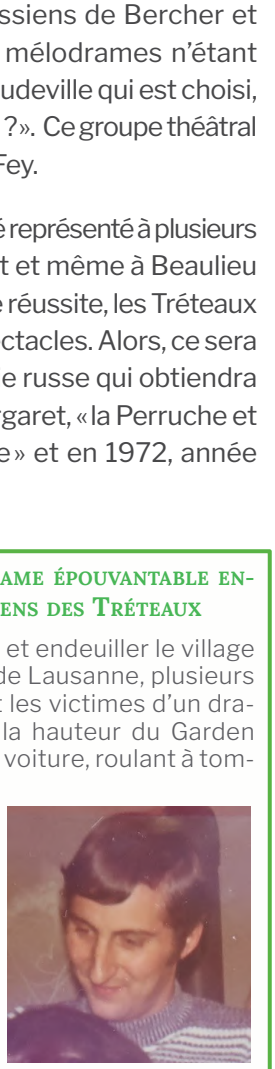

Ruedi Volet

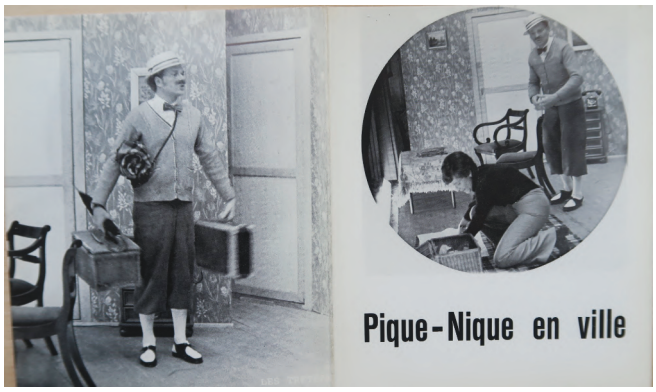

Jean-Claude Péguiron et Ariane Viallon sur scène

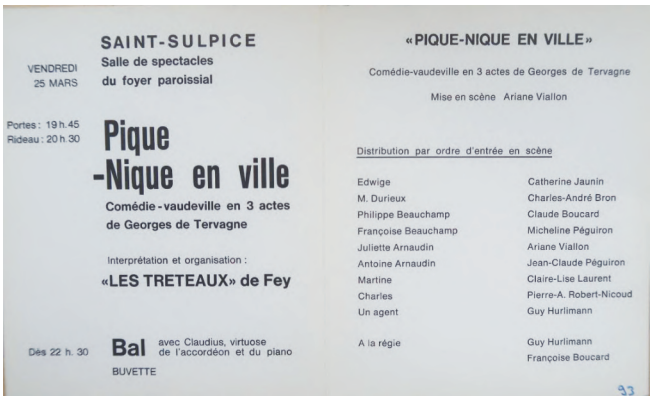
SAINT-SULPICE
Salle de spectacles
du foyer paroissial

VENDREDI
25 MARS

Portes : 19 h. 45
Rideau : 20 h. 30

Pique
-Nique en ville

Comédie-vaudeville en 3 actes
de Georges de Tervagne

Interprétation et organisation :
«LES TRETEAUX» de Fey

Dès 22 h. 30 Bal avec Claudius, virtuose de l'accordéon et du piano

BUVETTE

«PIQUE-NIQUE EN VILLE»

Comédie-vaudeville en 3 actes de Georges de Tervagne

Mise en scène Ariane Viallon

Distribution par ordre d'entrée en scène

Edwige	Catherine Jaunin
M. Durieux	Charles-André Bron
Philippe Beauchamp	Claude Boucard
Françoise Beauchamp	Micheline Péguiron
Juliette Arnaudin	Ariane Viallon
Antoine Arnaudin	Jean-Claude Péguiron
Martine	Claire-Lise Laurent
Charles	Pierre-A. Robert-Nicoud
Un agent	Guy Hurlimann
A la régie	Guy Hurlimann
	Françoise Boucard

Représentation du vendredi 25 mars 1977

Donc, en 1972, les Tréteaux de Fey perdent, Ruedi et Charly Volet, deux excellents comédiens dont l'un était aussi metteur en scène et surtout des amis très chers. Cet accident coupe l'élan des Tréteaux qui n'organiseront pas de spectacle lors de la saison suivante. Mais la famille Volet émet le souhait que les activités théâtrales reprennent et c'est pourquoi toute l'équipe se remet au travail avec Ariane Viallon, qui s'appellera Ariane Porchet par la suite, comme metteuse en scène.

Les représentations reprennent donc avec succès en 1974. Les Tréteaux de Fey se font alors connaître au loin par la qualité de leur travail, par une mise en scène très bien élaborée, des répliques bien travaillées et des décors très soignés, brossés par Jean-Claude Péguiron.

Les Tréteaux ont rayonné dans le canton et même plus loin. Des comédies ont été présentées à Bonvillars et à Beaulieu comme on l'a vu, mais aussi à Berne pour les Vaudois, à Monthey, à Ursins, Ballens, Yverdon, Cully, Savigny, St-Sulpice, etc.

Le théâtre mène à tout et même au mariage

Les comédiens et les comédiennes, tous et toutes très jeunes au début de la troupe, ne sont pas restés célibataires bien longtemps. Et c'est ainsi que Micheline Ineichen, jeune institutrice, va épouser Jean-Claude Péguiron, Claude-Alain Boucard, va épouser Françoise Jaunin, comédienne et souffleuse, Martine Viallon deviendra Dutoit par mariage avec Ernest, Ariane Viallon, metteuse en scène et actrice deviendra Porchet par son mariage avec Bernard, sans oublier Claire-Lise Laurent qui deviendra Claire-Lise Schlup par la suite.

Ces activités théâtrales vont continuer jusqu'en 1980, année de la dissolution du chœur d'hommes de Fey. A cette date de nombreux chanteurs, devenus âgés, n'avaient plus envie de chanter et il était très difficile de trouver de nouveaux membres. Certains chanteurs ont rejoint les chœurs d'hommes de Pailly, de Poliez-le-Grand, de Goumoens-la-Ville ou le petit chœur mixte de Rueyres pour ceux qui voulaient pouvoir chanter avec leur épouse. Le chœur mixte la Voix des Chênes a pris de l'ampleur à ce moment-là puis est devenu ainsi le chœur mixte de Rueyres-Fey ou de Fey-Rueyres selon d'où on le considère. Il a obtenu de grands succès, ce qui est toujours le cas, mais cela serait une autre histoire.

Une anecdote comique pour terminer

Alarme incendie à la grande salle par une troupe théâtrale invitée

Lors d'une des dernières soirées du chœur d'hommes, un groupe théâtral du pied du Jura a été invité à donner une représentation à la suite des chants du chœur d'hommes.

Or, ce même soir, un jeune homme du village fêtait l'enterrement de sa vie de garçon. Un des amis du village d'où provenait ce futur marié avait décidé d'animer cette fête entre garçons en faisant éclater des cartouches de dynamite dans le village, selon une coutume totalement inconnue à Fey.

Pendant la représentation de la pièce de théâtre, qui avançait très péniblement parce que les acteurs ne savaient pas leurs rôles, les détonations se sont approchées de la grande salle. Premier tir dans le lointain, deuxième tir beaucoup plus près et, enfin, le coup final très sonore tout près de la grande salle, presque sous la scène.

L'acteur principal, qui d'ailleurs avait un blanc à ce moment-là, s'est tourné vers le public en criant : - Y a le feu ! alors que ce n'était qu'un gros pétard. Le public s'est levé comme un seul homme et s'est enfui de la grande salle par la grande porte et par la porte de secours. Il s'en est suivi quelques lettres de reproches et d'excuses les jours suivants puis tout est revenu dans l'ordre. Mais tous les spectateurs ne sont pas rentrés dans la salle pour la suite du spectacle.

La plupart des acteurs et des actrices cités sont encore vivants. Certains chantent encore parfois lors des soirées de la Voix des Chênes. Jean-Claude Péguiron a brossé infatigablement année après année de magnifiques décors pour les Tréteaux de Fey et pour la Voix des Chênes jusqu'à ce que le covid vienne compliquer la vie des chœurs. Cet article leur est dédié avec une pensée toute particulière pour Ruedi et Charly Volet.

Jean-Marc Laurent

Ariane et Martine Vialon, devenue respectivement Porchet et Dutoit

Claude-Alain Boucard

Micheline Ineichen, Jean-Claude Péguiron et Ruedi Volet

Dicastères pour la législature 2021 -2026

illustration de Camille

François Guignard
Syndic

Route de Bercher no 2, 1044 Fey

Tél. Privé: 021 887 81 08
Tél. Mobile: 079 611 53 16
syndic@fey-vd.ch

Suppléante: Cécile Laurent, Municipale et Vice-Syndique de la municipalité

Administration générale; Contrôle des habitants; Finances; Assurances; Informatique; Site Internet; Transport; Domaines

Sabine Freymond
Municipale

Rue de l'Ancien-Four no 4,
1044 Fey

Tél. Mobile: 078 640 80 20
sabine.freymond@gmail.com

Suppléant : Loïc Liberati, Municipal

Bâtiments communaux; Cimetière; Services funèbres; Place de jeux; Espaces verts

Robin Boucard
Municipal

Tél. Mobile: 079 199 35 56
robin.boucard@ik.me

Suppléant : François Guignard, Syndic

Gestion des déchets; Pâturage; Routes; Chemins urbains; Chemins agricoles

Loïc Liberati
Municipal

Route de Vuarrens no 7, 1044 Fey

Tél. Mobile: 078 740 16 61
loic.liberati@ik.me

Suppléant : Samuel Baconnier, Municipal

AIAE; Eaux claires, eaux usées; Bornes hydrantes, fontaines; Fosses septiques, STEP; Forêt, chemins forestier; Arbres, arborisation

Carlos Bujard
Municipal

Route de Possens no 11, 1044 Fey

Tél. Mobile: 079 431 80 50
carlos.bujard@gmail.com

Suppléante : Sabine Freymond, Municipale

Services sociaux; ASIRE; EFAJE; Sociétés locales; Employés communaux; Culture; Sport; Paroisse; Panneaux BPA

Samuel Baconnier
Municipal

Place de l'Eglise no 2, 1044 Fey

Tél. Mobile: 079 541 50 57
s.baconnier@citycable.ch

Suppléant : Robin Boucard, Municipal

Service hivernal; balayage routes; Eclairage public; Signalisation; Comité ASET, step régionale; Police; Quartier-maître local; Protection civile, pompiers.

Cécile Laurent Haldimann
Vice-Syndique

Chemin de St-François no 12, 1044 Fey

Tél. Mobile: 079 764 93 90
laurentcecile@bluewin.ch

Suppléant : Carlos Bujard, Municipal

Police des construction; PGA; Aménagement du territoire; ARGDV; Energie; Citernes à mazout